

SI VOUS N'AVEZ PAS...
DE SITUATION

ADRESSEZ-VOUS A

"LA PATRIE"

Une petite annonce de quelques lignes
sera pour vous le salut.

La Patrie

QUAND UN PATRON A
BESOIN D'EMPLOYES

C'EST A

"LA PATRIE"

qu'il s'adresse car ce journal est reçu par
tout. Patrons et serveurs lisent
"La Patrie"

20^e ANNEE - No 227 - DIX PAGES

MONTREAL, LUNDI, 21 NOVEMBRE 1898

LE NUMERO: UN CENTIN

A PROPOS DE DISCIPLINE

Un ordre du commandant de la milice canadienne en conflit avec
une décision du cabinet

LE PERMIS D'ABSENCE DU MAJOR TALBOT DU YUKON FAIT ECLATER LE DIFFEREND

La question réglée après échange d'explications

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 21. — Il vient de s'élever, nous assure-t-on, une divergence d'opinion entre l'honorable Dr Borden, ministre de la Milice, et le major général Talbot, commandant des forces volontaires du Canada. La difficulté aurait surgi à propos du major Aimé Talbot, pale-maitre du détachement militaire envoyé au Yukon en avril dernier.

Le major Talbot, après s'être rendu avec le détachement au Yukon, obtint un permis d'absence de la part du lieutenant Evans, son commandant, pour venir visiter sa femme, dangereusement malade à Québec. M. Talbot arriva à Ottawa au commencement d'octobre, quatre ou cinq jours seulement après l'arrivée du major général Hutton dans le pays. Naturellement, il se rendit auprès du nouveau commandant en chef pour lui présenter ses hommages.

Le major général Hutton, en voyant M. Talbot, lui demanda ce qu'il venait faire dans l'Est. Celui-ci répondit qu'il avait obtenu de l'officier dont il relevait immédiatement un permis d'absence afin de venir visiter sa femme malade. Le major général répliqua qu'il n'avait pas le droit de s'absenter, étant dans le service actif, qu'il lui aurait fallu obtenir la permission, non pas de l'officier dont il relevait

immédiatement, mais du commandant en chef de la milice canadienne. Le major général ajouta qu'il croyait qu'un pale-maitre n'était pas nécessaire dans la discipline militaire du Yukon, et qu'il ordonnait au major Talbot de quitter le service et de retourner dans ses foyers.

Cet ordre venait en conflit direct avec une décision prise par le cabinet, et il aurait pu avoir de très graves conséquences si des explications rapprochées n'avaient été données, et si une entente des plus cordiales n'avait été le résultat de ces explications.

Il ne paraît y avoir aucun doute, dans l'opinion de plusieurs personnes versées dans les choses militaires, que le commandant en chef des milices canadiennes devait être consulté avant qu'un permis d'absence ne fut accordé au major Talbot. Cela eût été plus conforme à la discipline militaire. Mais le maintien d'un pale-maitre dans le contingent du Yukon est une question qui n'est évidemment pas de la compétence du ministre de la Milice et du gouverneur général en conseil.

Après avoir discuté amicalement la chose avec l'hon. Dr Borden, le major général Hutton en vint à la détermination de révoquer son ordre et de permettre au major Talbot de retourner à son poste. Celui-ci partira dans deux ou trois jours pour retourner au Yukon en qualité de pale-maitre du contingent militaire.

UNE RIXE MEURTRIÈRE AU POSTE CENTRAL

A la vue d'un vieillard en prière un prisonnier aveugle
par l'ivresse devient furieux

UNE LUTTE TERRIBLE ET SILENCIEUSE S'ENGAGE ENTRE LES DEUX DETENUS

L'assaillant terrassé s'in-
flige en tombant une
blessure mortelle

APPELS AUX SECOURS

TRANSPORTE A L'HOPITAL IL EST
PANSE ET EXPIRE

Un prisonnier infirme témoin du
drame en raconte les émo-
vants détails

L'enquête du coroner et le verdict
du jury

Samedi soir, la "Patrie" annonçait dans son extra qu'un drame sanglant s'était passé vers les 6 heures dans les cellules du poste central. Le triste événement a fait sensation dans Montréal. En effet, on ne pouvait s'expliquer comment un prisonnier ait pu trouver la mort alors qu'il était sous la surveillance directe des autorités policières et l'on allait dans certains quartiers blâmant sévèrement le manque de vigilance des constables qui, attendant l'heure de reprendre leur quart, conversaient dans la salle de garde, à quelques pas du théâtre de la tragédie.

A l'heure où se passait le lugubre événement dont nous allons faire le récit, trois individus se trouvaient dans les cellules réservées aux hommes. Un pauvre infirme du nom de Désiré Desrosiers, domicilié au No 228, de la rue Poupart, pincé par la police alors qu'il menait son pain de par la ville, sans permis, avait été envoyé en attendant son procès en correctionnelle. Desrosiers souffre d'une jambe et pour marcher il lui faut le secours d'une béquille.

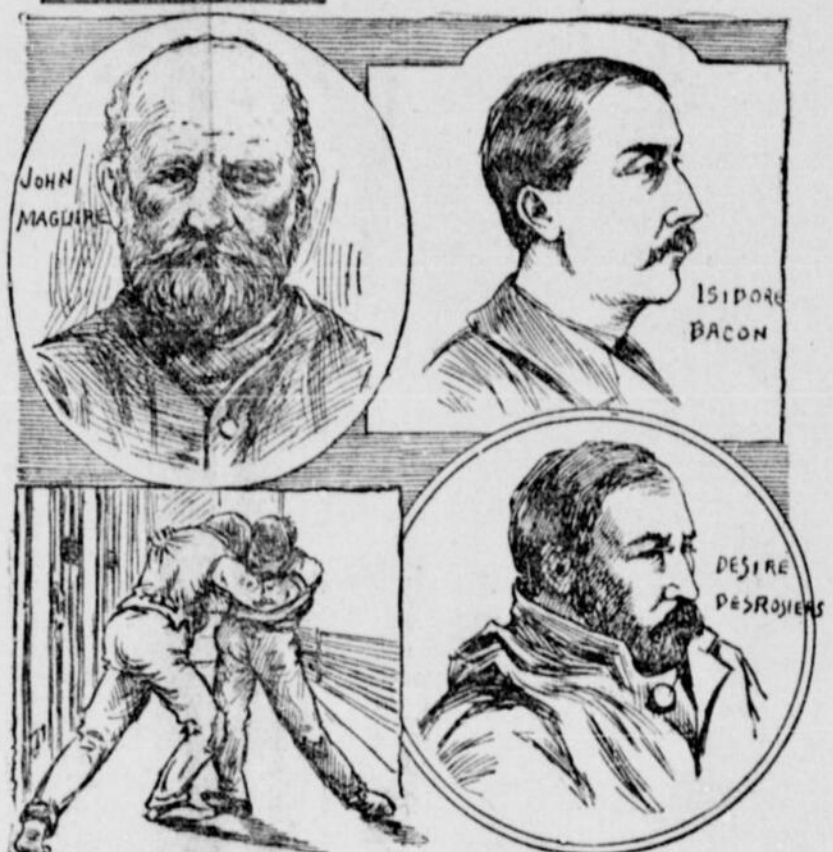
Il n'y avait pas longtemps que le mendiant était introduit dans les cellules qu'un vieillard de 75 ans, à longue barbe blanche, courlé et en quelque sorte brisé par l'âge, vint solliciter la faveur de passer la nuit au poste. Le lieutenant Sullivan constata d'un regard que le vieillard était un de ces nécessiteux que les malheurs, mais non le crime, conduisent fatalement à la prison. La prison c'est triste, bien sombre, bien lugubre; on ne repose pas bien sur la couche de bois qui sert de lit, mais au moins, pendant les longues heures de la nuit, on est à l'abri de la neige, de la pluie et du froid.

Votre nom, votre adresse et votre âge, demanda le policier au nouveau venu. John Maguire, 75 ans; sans emploi, fut la réponse, et il ajouta qu'il arrivait de la Colombie Anglaise, n'étant à Montréal que depuis quinze jours seulement.

Le lieutenant Sullivan donna un ordre et John Maguire va rejoindre le mendiant Desrosiers dans les cellules. Plus tard, vers 5.15 hrs, la porte du cachot s'ouvre pour se refermer sur un troisième personnage dont la démarche indéfinie trahit l'ivresse. Un lieutenant Sullivan lui a donné son nom: Isidore Bacon, 46 ans, domicilié au No 115 de la rue Saint-Jacques. Bacon ne paraît pas content de se voir incarcérer.

A cette heure, il fait déjà sombre dans les cellules qui ne reçoivent de la lumière que par une unique fenêtre grillagée. Le prisonnier passa devant la deuxième cellule où vient de s'enfermer le vieillard, sans l'apercevoir et se dirige tout droit vers le mendiant qui fume sa pipe, assis au fond du corridor sur une espèce de coffre. Et la conversation s'engage entre les deux prisonniers.

Le gardien vient allumer la lampe électrique, s'assure d'un coup d'oeil que tout est dans l'ordre, puis se retire. Soudain Bacon entend comme un murmure confus de paroles, sortant de la deuxième cellule. Machinalement ses yeux se portent vers l'endroit d'où vient le bruit et il aperçoit le vieillard à genoux, dans une pose dévote, récitant des prières. La vue de Maguire dans l'attitude de la prière provoque chez lui une irritation et il lance au vieillard une bordée d'injures. Ce dernier se lève et s'avance dans le corridor. Bacon va à sa rencontre et lui administre en pleine figure un vigoureux coup de poing. Maguire qui a déjà jadis été doué d'une force peu commune tombe sur ses genoux, mais se relève aussitôt et enlève de ses deux



Les acteurs du drame du poste central de police.

bras débilés son brutal agresseur. Une lutte s'engage entre les deux adversaires.

Desrosiers, le mendiant, toujours assis sur son coffre, assiste séni à ce combat singulier. Les combattants ne pousent pas un cri, et pendant quelques secondes, on n'entend que la respiration haletante des luteurs et le bruit que font leurs pieds sur le pavé du corridor qui longe les cellules.

Le gélolier occupé à un travail quelconque près du bureau des détectives, ne se doute même pas de ce qui se passe chez les prisonniers.

Cependant, le vieillard rassemblant toutes ses forces dans un suprême effort a renversé Bacon et ce dernier en tombant va donner de la tête contre la cellule, puis il se dirige vers la porte du cachot et pour la première fois, il appelle aux secours.

Le gélolier Caisse accourt et voyant Bacon couvert de sang, fait appeler la voiture de patrouille No 1 qui transporte le blessé à l'hôpital Notre-Dame. Le détective Despaquet, qui se trouvait alors en devoir téléphonique immédiatement à son chef, Carpenter, pour le mettre au courant du drame sanglant.

Après cette bagarre, dont le résultat menaçait d'être fatal, on enlève des cellules, le prisonnier Bacon, et, l'ayant placé le plus confortablement possible dans la voiture No 1 du service de patrouille, on le transporte à l'hôpital Notre-Dame. Il était sans connaissance.

Le docteur Ethier, interne en chef, assisté des docteurs Gagnon, Laroche et Lespérance, reçoit le blessé et lui fit un premier pansement.

Bacon avait, sur le côté gauche du crâne, une large et profonde plaie qui par la netteté de son contour, paraissait avoir été faite par un instrument tranchant. Il paraissait aussi souffrir de lésions internes.

Comme l'état du malheureux était alarmant, M. l'abbé Duckett, chapelain de l'institution, fut appelé et lui administra l'Extrême-Onction.

Le blessé expira une demi-heure plus tard.

Bacon avait été arrêté à 5.30 heures samedi soir, pour ivrognerie, rue Saint-Paul. Au poste, il a dit se nommer Isidore Bacon, et demeurer rue Saint-Paul. Il s'est dit âgé de 46 ans.

John Maguire n'était pas précisément prisonnier, mais il était venu demander l'hospitalité au poste de police. Il est âgé de 75 ans.

Après l'affaire, Maguire se plaignait beaucoup de douleurs internes résultant des coups qu'il avait reçus. Il avait aussi une ecchymose à l'oreille gauche, et sa longue barbe blanche était souillée de sang.

L'ENQUETE DU CORONER

Le coroner McMahon a tenu une enquête cet avant-midi au sujet de cette affaire.

Les premiers témoignages entendus ont été ceux des docteurs Wyatt, Johnston et C. A. Dugas, médecins experts, qui ont fait l'autopsie du corps de Bacon, hier après-midi.

Ils ont constaté que le mort avait résulté de la blessure que la victime avait reçue à la tête. Cette blessure n'était pas mortelle, mais elle avait entraîné des conséquences fatales.

Bacon avait un aspect assez extraordinaire. Les médecins ont trouvé qu'il avait l'air d'un coup de couteau. Les lèvres de la plaie n'é-

taient nullement contusionnées, comme cela se trouve quand on se blesse en tombant.

Le docteur Johnston a visité la cellule où la rixe a eu lieu et n'a trouvé aucune saignée, aucun angle tranchant qui aurait pu faire à Bacon cette blessure.

Mme Bacon, veuve de la victime a été interrogée ensuite. Elle rapporte que son mari s'est enivré samedi après-midi, et qu'il a été arrêté par un constable au moment où il sortait de chez lui, rue Saint-Paul, 115.

Bacon avait déjà été arrêté deux fois pour ivrognerie. Lorsqu'il avait trop bu, il était tapageur et querelleur.

Le verdict

A ce point, le coroner a soumis aux jurés que la preuve lui paraissait suffisante, et les jurés se sont déclarés prêts à rendre le verdict.

Ce verdict attribue la mort de Bacon à une chute accidentelle due à sa propre faute.

Les jurés ont ajouté cette remarque laconique: "Nous regrettons que cette affaire se soit produite dans l'enceinte même d'un poste de police."

CE QUE DIT LE CHEF HUGHES.

Le chef Hughes a dit au reporter de "La Patrie" que c'était l'habitude de laisser les prisonniers libres dans le corridor, sur lequel s'ouvrent les cellules.

Il ne peut d'ailleurs en être autrement. Il y a quelquefois dans les cellules de 40 à 50 prisonniers. Ces derniers sont soigneusement fouillés et aucune arme ne leur est laissée. C'est le premier accident qui soit arrivé depuis dix ans.

Le chef Hughes a donné ordre de ne plus recevoir de "protection" au poste central. Tous les prisonniers seront distribués dans les différents postes de la ville.

ELLE IMPLORE POUR SON FILS.

Ce matin, la femme de la victime Bacon, est venue intercéder auprès du magistrat Lafontaine, pour son fils, qui a encore 15 ans de prison à faire. Le magistrat lui a répondu qu'il ne pouvait absolument rien faire pour son enfant et qu'il devait purger sa sentence, jusqu'au dernier jour.

Mme Bacon reste avec quatre enfants âgés respectivement de 17, 15, 11 et 7 ans.

La victime appartenait à la société de bienfaisance des peintres, mais malheureusement pour la femme et les enfants qu'il laisse, il n'était pas en règle avec la société. Sa famille ne retirera par conséquent pas un centin d'assurance.

SITUATIONS LUCRATIVES

Etes-vous actuellement sans position, ou celle que vous occupez vous offre-t-elle peu de chances d'avancement? Avez-vous un frère, un ami, quelquefois un fils, qui vous vous intéressez, qui ne sait quelle carrière choisir pour arriver au succès que chacun souhaite. Si oui, envoyez deux timbres de 3 cents à MM. Clément & Clément, Côte de la Place d'Armes, Montréal, pour leur brochure "Aux jeunes gens qui veulent réussir".

Cette brochure est une véritable révélation, car elle ouvre une carrière nouvelle à la jeunesse canadienne-française. L'auteur M. Alex. Clément, ancien secrétaire des hon. M. Mercier, Sir Adolphe Chapleau, et Sir Henri Joly de Lotbinière, amène à l'appui de sa thèse des renseignements et des arguments qui vont ouvrir les yeux d'un grand nombre, et surtout réjouir ceux qui croient toutes les carrières encombrées.

Qu'on ne retarde pas à faire venir cette brochure: ce sera, pour tous ceux qui le voudront, le point de départ de leur prospérité future.

Adressez Clément & Clément, Côte de la Place d'Armes, Montréal. Incluez deux timbres de 3 cents. Mentionnez ce journal.

SANS LICENCE

Deux femmes ont été traduites devant le recorder de Westmount, ce matin, pour avoir copié sans licence. Comme elles étaient pauvres, M. McMahon les a condamnées seulement à \$5 d'amende, avec l'entente que cette somme paierait en même temps leur licence pour jusqu'à trois mois de mai prochain.

FUNERAILLES DU DR RASCONI

(Spécial à la "Patrie")

Pierreville, 21. — Les funérailles de feu le Dr Charles Rasconi, décédé lundi dernier à Montréal ont eu lieu hier, elles ont été très imposantes et suivies par une foule considérable. Les porteurs étaient MM. Jules Allard, M. P. P., pour le côté amassé, M. l'avocat Mount, de Montréal, les Drs Gélinais et Brisebois, B. Monault, E. E. M., et Aimé Laperrière. M. Joseph Rasconi père du défunt conduisait le deuil.

LES SOIREEES DE FAMILLE

Les artistes amateurs du Monument National ont répété hier devant un auditoire nombreux et distingué "L'estament de Girodot". Ceux qui avaient assisté à la première représentation ont remarqué avec plaisir que nos jeunes amis prennent de l'aplomb au fur et à mesure qu'ils se familiarisent avec la scène. Le succès d'hier a été complet. Le public continuera sans doute à encourager les soirées de familles, il ne saurait accorder son patronage à une oeuvre plus méritoire et plus patriotique.

D'ici le prochain, on jouera le "Voyage de M. Perrichon", comédie de Labiche, qui a été interprétée avec grand succès dernièrement à la salle académique du Gesù. Les mêmes acteurs figureront au programme et des femmes rempliront les rôles féminins.

Des artistes de renom se feront entendre dans les entr'actes. Hier soir M. Comte a chanté à ravir et M. le professeur de Bailly a obtenu un gros succès dans ses déclamations. Tous deux ont été bissés. M. Poisy était au piano.

M. L. O. David, qui devait faire l'éloge de feu l'abbé Ducharme, à la demande du bureau de direction des soirées de familles, a dû, au dernier moment, décliner l'invitation, retenu qu'il était par une forte attaque de bronchite.

CHUTE GRAVE

A bord du steamer Gallia, à 7 heures ce matin, un matelot nommé Joseph Henry Wilson, âgé de 25 ans, est tombé dans l'égoutte et a eu une infirmité dans la nuque et le cou. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

LA JOURNEE DES SENTENCES

McDonough condamné à trois
ans de pénitencier

PLUSIEURS AUTRES PREVENUS

Les armes à feu entre les mains
de la police

Le juge Wurtelle a prononcé ce matin en cour criminelle les sentences suivantes:

James McBride, trouvé coupable de vol de fait sur le Chinois Lee Sing, a été condamné à 3 mois de prison. Si la sentence n'est pas plus sévère, c'est que les patrons de McBride ont témoigné en faveur de son bon caractère et qu'il n'en était qu'à sa première offense.

Jeanne Landerson, trouvée coupable de parjure passera trois mois en prison.

Michael Mead et Jos. Chevalier, qui s'étaient associés dans un vol commun ont été condamnés, le premier à 15 mois de prison et le second à 6 mois.

Mead en était à sa seconde offense, ce qui lui a valu quelques mois de plus que son copain.

Wm. Ramsay et Frank South, pour vol ont été condamnés, le premier à 9 mois de prison et le second à 3 ans de détention. South est un canotier dangereux qui a déjà goûté de la prison.

Oliver Brownrigg, trouvé coupable d'assaut inopiné, qui avait pris la poudre d'escampette et qui est venu ce matin se constituer de lui-même prisonnier au lieutenant Fortin, du poste No 9, a été récompensé de cette action. Il est ainsi sauvé du supplice ignominieux du fouet. Il passera tout de même 15 mois en prison.

Alfred Gosselin et Wilbrod Bélaïr, vol avec effraction à l'épicerie de M. Etienne Lacoste, ont reçu: le premier 2 ans de pénitencier, et le second, 3 mois de prison. Gosselin a déjà purgé 3 condamnations. Quant à Bélaïr, si sa sentence n'est pas plus sévère, c'est dû au fait qu'il a déjà été puni par la balle que lui a tirée un constable.

Le juge Wurtelle saisit l'occasion pour rappeler aux constables qu'ils ne doivent se servir de leurs armes qu'au cas où leurs jours seraient menacés, ou encore dans les rixes. Si le constable avait tué Bélaïr, il aurait dû être puni sévèrement.

Edmond J. Desrosiers, le marchand d'occasion de la rue Craig, trouvé coupable de recel, passera trois années au bagne. Le recel, dit le savant juge, est plus coupable que le vol. Il commet un crime et encourage le vol. L'amoureux a déjà purgé une sentence de cinq années de pénitencier.

Wm. McDonough, l'auteur des récentes actions de violence, a été condamné à trois ans de pénitencier. Le forçat a un dossier des plus détestables.

Lee Harris, trouvé coupable du vol de \$500, qui avait fait application pour un nouveau procès, voit sa sentence suspendue, à condition qu'il fournisse une caution de mille dollars.

SUPERBE RESULTAT

Du bazar de St-Jean-Baptiste

Aux différentes messes qui ont été dites, hier matin, à la chapelle de l'Hospice Auclair, M. le curé a annoncé que les dames de charité qui ont tant travaillé au succès du bazar, devaient être récompensées et en apprendre les heureux résultats.

Comme la retraite de ces dames se terminait le soir même, à 7 hrs, il en a profité pour leur donner le rapport suivant:

Recettes brutes 4,458.23
Dépenses 697.41

Recettes nettes \$3,760.82

M. le curé Auclair a remercié les dames patronnesses de ce beau résultat qui témoigne hautement de leur dévouement pour les œuvres de charité. Ensuite M. l'abbé Rouleau qui a préché la retraite commencée mercredi dernier, a donné le sermon de clôture. Le prédicateur a parlé sur la charité et il a montré que la femme chrétienne, par la vertu de la grâce, partageait la gloire de l'apostolat de charité et de miséricorde de la mère de Dieu. Il a dit que c'était la femme du temps de la Rome des patens, alors que sa plus grande distraction était d'assister aux supplices infligés aux chrétiens. L'antiquité païenne n'offre pas un seul exemple d'institution de charité, mais le coeur de la femme, vivifié, et en quelque sorte, élargi par le supplice du Golgotha, est devenu et est resté plein de pitié pour les déshérités. La femme chrétienne s'est faite sœur de charité, sœur des pauvres, missionnaire dans le monde: elle sait aussi être charitable.

M. l'abbé Rouleau a terminé en félicitant les dames de St-Jean-Baptiste du zèle dont elles font preuve quand il s'agit d'une oeuvre de charité.

Le sermon a été suivi d'un salut solennel du Très-Saint-Sacrement. M. le curé Auclair officia. Le chant a été magnifique. Les solistes furent rendus par Mmes Desrosiers, Moquin et Villeneuve.

LE BANQUET DES AVEUGLES

C'est mercredi, que ces joyeux agapes auront lieu à l'Asile Nazareth. C'est le rendez-vous de tout ce que Montréal compte de plus élégant en même temps que de plus charitable. A coup sûr, un billet d'admission à ce banquet sera compté dans l'œuvre mondiale et grâce à lui, qui sait, si l'on ne verra pas d'aller à cet endroit terrible qu'on prononce pas, tant le sujet est brûlant.

Allons! un effort, qui ne trouvera pas dans le fond de son porte-monnaie une pièce d'argent à donner en faveur de ces déshérités du bonheur. Songez comme il est dur de se voir privé de la vue et d'attendre, en attendant, que par reconnaissance au Créateur qui vous a épargné ce grand malheur.

LE CONQUINENARE

Solennelle célébration chez les Sœurs de Miséricorde

LE SERMON DE Mgr BRUCHESI

Eloge magnifique de la charité méconnue

Les fêtes du cinquantenaire de la communauté des Sœurs de Miséricorde ont commencé hier.

Tout ce que le clergé et la société comptent de plus distingué, s'était donné rendez-vous au couvent de la rue Dorchester, hier, pour rendre hommage au dévouement des bonnes religieuses, et relever de leur présence, l'éclat de cette belle fête commémorative.

A cette occasion, toute la maison était en liesse, les portes étaient grandes ouvertes au public, qui en largement profité, et les Sœurs n'ont rien épargné pour donner à ce grand événement toute la solennité et l'éclat qu'il méritait.

Des 9-30 heures, hier matin, la chapelle de la communauté a été littéralement envahie, et la foule était si considérable, qu'elle a dû se répandre dans les corridors et les salles attenantes à la chapelle.

La grande messe pontificale a commencé à 10 heures.

Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, officiant, assisté de M. le chanoine Beauchamp, d'Ottawa, ayant comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés Curlette et Desnoyers. Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal assistait au trône, accompagné de M. le grand vicaire Racicot et des chanoines Trépanier et Leclerc. Sa Grandeur Mgr l'évêque de Québec, M. le chanoine Trépanier, et M. le chanoine Trépanier, et M. le chanoine Trépanier, occupant aussi des sièges dans le chœur.

Le chœur de la communauté a exécuté avec une rare perfection, la messe en Si bémol de Léonard. Sa Grandeur Mgr Bruchesi a fait le sermon de circonstance. Voici en substance, le discours d'éloquence, noté aussi fidèlement que possible.

SERMON DE MGR BRUCHESI

Miser cordis Domine a seculum in cathedra de misericordia domini.

Mes Seigneurs, mes frères,

Aujourd'hui s'ouvre pour cette maison des fêtes jubilaires, fêtes toutes de saintes joies et d'actions de grâces, et l'Eglise et la patrie se sont unies pour vous rendre un hommage religieux et patriotique. Dieu qui, pendant cinquante ans, les assistés, protégés d'une manière si visible, et nous venons les remercier elles aussi du bien qu'elles ont accompli pour la religion et la société pendant cinquante ans.

C'est dans le moment où dans notre ville circulent des bruits sinistres dont toutes nos communautés s'alarment. On parle de législation nouvelle qui mettrait, croyez-le, de puissantes entraves aux œuvres nombreuses dont nous ne pouvons nous passer et qui serait, il me semble, comme une punition infligée au plus admirable et au plus désintéressé des dévouements.

On peut s'en attrister, mais non s'en étonner. C'est l'histoire de toutes les œuvres de Dieu; il faut qu'elles soient marquées du signe de l'épreuve et de la contradiction.

Laissons dire. C'est le jubilé réjouissant-nous, gloire à Dieu. Gratias agamus Domino Deo nostro.

La meilleure des charités n'est pas celle qui se fait aux acclamations des hommes. Ce n'est pas même celle qui s'ignore, celle qui a l'honneur d'être méconnue, critiquée et condamnée, et c'est celle-là, surtout que le Seigneur bénit.

Madame, que faites-vous? Pourquoi répandez-vous des prières, parfums sur la tête de cet homme? On eût pu le vendre bien cher et en donner le prix aux pauvres. Voilà la charité méconnue, mais écoutez comment Jésus-Christ la loue et la défend:

"Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme? Ce qu'elle vient d'accomplir à mon égard est une bonne œuvre, et on la publiera partout où mon Évangile sera prêché."

Quelle est, mes frères, la maison où nous sommes réunis aujourd'hui, et où s'y fait-il?

Elle porte un nom, l'un des plus beaux de la langue que le christianisme a faite, et rappelle l'un des plus consolants attributs de la divinité: celui que le Psalmiste voulait éternellement chanter: La Miséricorde!

La miséricorde! ce n'est pas seulement ce sentiment de pitié qui trouve accès dans tout cœur d'homme: C'est la charité poussée jusqu'à la tendresse, qui ne sait qu'oublier et se donner elle-même, heureuse quand elle trouve une souffrance à consoler, une plaie à guérir, des larmes à sécher, des douleurs à partager, une honte à couvrir et surtout une faute à pardonner.

Voilà la vie habituelle qui se passe entre ces murs, voilà les seules ambitions qu'on y nourrit et les seuls rêves qu'on y fait.

Mais pour qu'on donne cette maison? Est-ce pour des enfants qu'on enseigne? Non, les enfants sont pourvus ailleurs et amplement. Est-ce pour des vieillards sans abri, des malades sans secours, des orphelins délaissés? Non encore. Toutes ces souffrances ont leurs asiles où la charité les attend et les accueille. Ici c'est le refuge ouvert aux existences malheureuses qui ne savent où aller et se donner elles-mêmes, heureuses quand elles trouvent une souffrance à consoler, une plaie à guérir, des larmes à sécher, des douleurs à partager, une honte à couvrir et surtout une faute à pardonner.

Voilà la vie habituelle qui se passe entre ces murs, voilà les seules ambitions qu'on y nourrit et les seuls rêves qu'on y fait.

Mais pour qu'on donne cette maison? Est-ce pour des enfants qu'on enseigne? Non, les enfants sont pourvus ailleurs et amplement. Est-ce pour des vieillards sans abri, des malades sans secours, des orphelins délaissés? Non encore. Toutes ces souffrances ont leurs asiles où la charité les attend et les accueille. Ici c'est le refuge ouvert aux existences malheureuses qui ne savent où aller et se donner elles-mêmes, heureuses quand elles trouvent une souffrance à consoler, une plaie à guérir, des larmes à sécher, des douleurs à partager, une honte à couvrir et surtout une faute à pardonner.

Voilà la vie habituelle qui se passe entre ces murs, voilà les seules ambitions qu'on y nourrit et les seuls rêves qu'on y fait.

Mais pour qu'on donne cette maison? Est-ce pour des enfants qu'on enseigne? Non, les enfants sont pourvus ailleurs et amplement. Est-ce pour des vieillards sans abri, des malades sans secours, des orphelins délaissés? Non encore. Toutes ces souffrances ont leurs asiles où la charité les attend et les accueille. Ici c'est le refuge ouvert aux existences malheureuses qui ne savent où aller et se donner elles-mêmes, heureuses quand elles trouvent une souffrance à consoler, une plaie à guérir, des larmes à sécher, des douleurs à partager, une honte à couvrir et surtout une faute à pardonner.

Voilà la vie habituelle qui se passe entre ces murs, voilà les seules ambitions qu'on y nourrit et les seuls rêves qu'on y fait.

Mais pour qu'on donne cette maison? Est-ce pour des enfants qu'on enseigne? Non, les enfants sont pourvus ailleurs et amplement. Est-ce pour des vieillards sans abri, des malades sans secours, des orphelins délaissés? Non encore. Toutes ces souffrances ont leurs asiles où la charité les attend et les accueille. Ici c'est le refuge ouvert aux existences malheureuses qui ne savent où aller et se donner elles-mêmes, heureuses quand elles trouvent une souffrance à consoler, une plaie à guérir, des larmes à sécher, des douleurs à partager, une honte à couvrir et surtout une faute à pardonner.

Voilà la vie habituelle qui se passe entre ces murs, voilà les seules ambitions qu'on y nourrit et les seuls rêves qu'on y fait.

Il acheta le terrain où l'hospice actuel de la Miséricorde est bâti et en fit don à Mgr Bourget pour l'institut projeté.

Voilà l'origine de cette maison. Celle des autres établissements catholiques de bienfaisance à Montréal lui ressemble. N'allez pas le méconnaître. Ici et cela ne s'est vu nulle part ailleurs — c'est la charité privée qui a tout fait pour le soulagement de la misère sous ses formes diverses.

Comment la communauté de la Miséricorde a été bénie de Dieu, comment elle a prospéré, regardez et voyez. La voilà à Ottawa, à New-York, exerçant partout sa salutaire influence, et ces jours derniers, comme pour la récompense, il semble, de ses cinquante ans de labeurs, Dieu lui ouvrait un nouveau champ d'action, loin, bien loin, dans ce Manitoba qui nous est si cher, parce que nous y avons des frères, que nous avons épousé ses causes, que nous avons lutté et souffert pour lui.

Quand il s'agit d'œuvres on demande souvent des chiffres. Laissez-moi vous en donner quelques-uns. Ils vous renseigneront mieux que tous les discours sur ce qui est fait dans cette maison pendant les six dernières années.

1,582 jeunes filles ou femmes ont été reçues et gardées gratuitement; 285 ont payé une fraction de la pension; 226 de plus ont payé la pension entière; 3,832 pauvres ont été secourus à l'extérieur; 2,044 enfants ont été reçus et gardés le plus grand nombre gratuitement; 466 prescriptions médicales ont été gratuitement remplies. La communauté a dépensé pour le maintien de ses œuvres et l'entretien de l'institution, écoutez bien, \$336,571, somme d'argent qui est par conséquent restée dans notre ville.

Maintenant, qu'a-t-elle reçu du gouvernement? \$4,802.25. De la cité? Rien.

Mais les bienfaiteurs privés sont nombreux et le travail est ingénieux et l'économie très grande. Voilà ce qui a permis et ce qui permet d'accomplir de telles merveilles.

J'espère, mes frères, que les craintes exprimées au début de ce discours ne se réaliseront pas. Les religieuses vouées par état au soulagement des infirmités humaines, ce ne sont pas des étrangers après tout. Ce sont bien vos filles, vos sœurs ou vos amies.

Adoptera-t-on des mesures qui viendront troubler dans leur mission l'adoption de la charité, et rendront plus difficile le bien qu'elles accomplissent déjà avec tant de peine, au prix de sacrifices dont vous n'avez pas l'idée, souvent même au prix de leur santé et de leur vie? Non, cela ne sera pas; bon sang catholique et français ne saurait mentir. Mais, enfin si nous nous trompons, si cette douleur devait être infligée à ceux que nous regardons comme nos amis et nos frères, nos religieuses n'arrêteraient pas pour cela des œuvres auxquelles leur cœur tient par tous les fibres. Elles seraient toujours les mères des petits enfants, des orphelins, des malades, de tous ceux qui souffrent, et elles doivent se priver d'avantage, elles le feront avec joie, se rappelant les promesses du divin Maître et nous, nous n'aurons qu'à répéter la parole d'un grand orateur français: "Ne fais pas des ingratis, qu'il faut faire du bien à des semblables, avoir tenté de grandes choses pour l'humanité."

Après la messe, il y a eu un grand dîner auquel ont pris part tous les membres du clergé présents ainsi qu'un bon nombre de laïques, entre autres: Sir Alexandre Lacoste, le consul général de France, les honorables L. O. Taillon et A. Desjardins, juge Oulmet, les docteurs Rottot, René de Cotret, Cormier, Ed. Desjardins, E. P. Lachapelle et Laroche, M. Jos. Giguère, Charles Bruchesi, C. St-Jean et etc.

Dans l'après-midi, à 3 heures, la chapelle de la communauté a été de nouveau envahie par la foule des fidèles venus de toutes parts. Nous avons remarqué entre autres: Sir William et Lady Hingston, l'hon. juge et Mme Curran ainsi qu'un bon nombre des principaux irlandais catholiques de Montréal.

Le révérend J. E. Donnelly, curé de la paroisse de St-André, a prononcé l'anglais. Le savant prédicateur a fait l'histoire de la communauté depuis sa fondation.

Après le sermon, a eu lieu le salut solennel du T. S. Sacrement, célébré par M. l'abbé Charpentier, ancien chapelain de la communauté, puis Mgr Bruchesi a présidé au chant du "Te Deum", qui a été suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Sa Grandeur était assisté, à l'autel par le Révérend M. Tandy, de New-York, et par le R. P. Dom Gonthier, de l'Ordre des Dominicains, de St-Hyacinthe.

Toutes les communautés religieuses d'hommes et de femmes de Montréal et des environs, étaient représentées à cette belle fête. Outre les membres du clergé déjà nommés, nous avons remarqués:

Le Révérend A. Lacombe, O. M. I., (témoin de la libre profession, 16 janv. 1848), délégué du diocèse de St-Albert; le Révérend Z. Lacasse, O. M. I., délégué de l'archidiocèse de St-Hilaire; le Révérend V. Thibault, V. G., délégué du diocèse de Nicolet; le Révérend P. W. Tandy, curé de l'église St-Jérôme de New-York; Mlle Emeline Benoît, témoin de la première profession et sœur de l'une des fondatrices; MM. les abbés D. Chevrier, A. E. Mailhot, H. Portelance, P. M. Landry, E. Bourassa, F. Gervais, L. Jetté et J. Thérien; les RR. Pères Philastre, S. J., Turgeon, S. J., Joly, O. M. I., C. Ducharme, des Clercs de St-Viateur, Dom Gonthier, Dominicain, L. Collin, supérieur de St-Sulpice, chanoines Martin et Dauth, etc. etc.

Les deux quêtes qui ont été faites à la messe et au salut, ont été des plus fructueuses. La collecte faite dans la grande messe a été faite par mes Lalande, Sénécal, Jos. Hudon et Brady Hingston, Mmes Curran, Monk et Wilson, qui ont fait la quête. A la collecte du matin un citoyen bien connu a généreusement déposé un billet de \$100 dans le plateau.

Aujourd'hui, à 2 hrs, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle crèche pour les enfants nouveau-nés.

Fort rarement la chapelle de l'Hospice Auclair a été visitée par une foule aussi nombreuse que celle qui s'y est rendue, hier après-midi, avec l'air de la bannière qui allait y entendre un salut solennel. M. l'abbé L. Callaghan, de l'archevêché, a fait une allocution de circonstance en anglais.

M. l'abbé Auclair, curé de St-Jean-Baptiste, a officié. Un chœur puissant, composé de plus de cent voix, sous la direction de M. J. A. Boucher, maître de chapelle, a rendu plusieurs morceaux fort goûtés.

Les solistes ont été MM. J. A. Boucher, Villeneuve et Proulx.

Fort rarement la chapelle de l'Hospice Auclair a été visitée par une foule aussi nombreuse que celle qui s'y est rendue, hier après-midi, avec l'air de la bannière qui allait y entendre un salut solennel. M. l'abbé L. Callaghan, de l'archevêché, a fait une allocution de circonstance en anglais.

M. l'abbé Auclair, curé de St-Jean-Baptiste, a officié. Un chœur puissant, composé de plus de cent voix, sous la direction de M. J. A. Boucher, maître de chapelle, a rendu plusieurs morceaux fort goûtés.

Les solistes ont été MM. J. A. Boucher, Villeneuve et Proulx.

Fort rarement la chapelle de l'Hospice Auclair a été visitée par une foule aussi nombreuse que celle qui s'y est rendue, hier après-midi, avec l'air de la bannière qui allait y entendre un salut solennel. M. l'abbé L. Callaghan, de l'archevêché, a fait une allocution de circonstance en anglais.

M. l'abbé Auclair, curé de St-Jean-Baptiste, a officié. Un chœur puissant, composé de plus de cent voix, sous la direction de M. J. A. Boucher, maître de chapelle, a rendu plusieurs morceaux fort goûtés.

Les solistes ont été MM. J. A. Boucher, Villeneuve et Proulx.

Fort rarement la chapelle de l'Hospice Auclair a été visitée par une foule aussi nombreuse que celle qui s'y est rendue, hier après-midi, avec l'air de la bannière qui allait y entendre un salut solennel. M. l'abbé L. Callaghan, de l'archevêché, a fait une allocution de circonstance en anglais.

M. l'abbé Auclair, curé de St-Jean-Baptiste, a officié. Un chœur puissant, composé de plus de cent voix, sous la direction de M. J. A. Boucher, maître de chapelle, a rendu plusieurs morceaux fort goûtés.

Les solistes ont été MM. J. A. Boucher, Villeneuve et Proulx.

Fort rarement la chapelle de l'Hospice Auclair a été visitée par une foule aussi nombreuse que celle qui s'y est rendue, hier après-midi, avec l'air de la bannière qui allait y entendre un salut solennel. M. l'abbé L. Callaghan, de l'archevêché, a fait une allocution de circonstance en anglais.

M. l'abbé Auclair, curé de St-Jean-Baptiste, a officié. Un chœur puissant, composé de plus de cent voix, sous la direction de M. J. A. Boucher, maître de chapelle, a rendu plusieurs morceaux fort goûtés.

Les solistes ont été MM. J. A. Boucher, Villeneuve et Proulx.

Fort rarement la chapelle de l'Hospice Auclair a été visitée par une foule aussi nombreuse que celle qui s'y est rendue, hier après-midi, avec l'air de la bannière qui allait y entendre un salut solennel. M. l'abbé L. Callaghan, de l'archevêché, a fait une allocution de circonstance en anglais.

M. l'abbé Auclair, curé de St-Jean-Baptiste, a officié. Un chœur puissant, composé de plus de cent voix, sous la direction de M. J. A. Boucher, maître de chapelle, a rendu plusieurs morceaux fort goûtés.

Les solistes ont été MM. J. A. Boucher, Villeneuve et Proulx.

Pour sa saveur exquise vous devriez faire l'essai du

El Padre Needles

Aucun cigare n'est égal au EL PADRE

d'aujourd'hui.

L'avez-vous essayé récemment?

Il n'y en a que d'une seule dimension.

S. DAVIS & FILS, Montréal.

Les fabricants de cigares les plus importants du Canada.

L'ETAT DES RECOLTES

Dans la province de Québec

UNE BONNE ANNEE

Nous avons à plusieurs reprises parlé des efforts tentés par l'hon. M. Déché, commissaire de l'Agriculture, pour obtenir les renseignements concernant la situation agricole dans notre province. Nous avons aussi demandé aux cultivateurs de faciliter au département ce travail en répondant aux demandes qui leur étaient faites et cela dans leur intérêt puisqu'il est ainsi possible, à l'aide de renseignements puisés à des sources certaines, de renseigner les marchés étrangers sur les denrées que nous avons à vendre. Il nous a fait plaisir de constater que l'appel de l'hon. M. Déché ne s'est pas fait entendre en vain dans nos campagnes et nous profitons de l'occasion pour féliciter nos cultivateurs qui prouvent ainsi qu'ils savent comprendre leurs vrais intérêts.

Nous extrayons d'un de ces rapports les renseignements suivants:

Pour ce bulletin, le département de l'Agriculture a reçu 799 rapports des différentes parties de la province. Ces rapports datent de la fin de septembre et du commencement d'octobre.

Cette année la récolte est très bonne et le chiffre qui la représente est bien plus fort que l'an dernier.

L'an dernier, la moyenne générale de toutes les récoltes se montait à 66; cette année elle se monte à 79. 67 représente une récolte moyenne.

Cette année c'est le trèfle qui a la plus haute moyenne et le sarrasin, le seigle, les patates, la plus basse. Les fourrages en général ont une plus forte moyenne que les grains et que les racines. L'an dernier les grains et les racines étaient meilleurs que les fourrages.

Grains. — La moyenne des céréales est excellente et se chiffre par 80. C'est l'avoine qui a le mieux réussi presque partout.

La récolte des grains est particulièrement bonne dans les comtés de Chicoutimi, Saguenay et Lac St-Jean, ainsi que dans le Bas-Fleuve; elle est très bonne aussi dans le premier, le deuxième et le septième groupes. C'est dans le troisième, le huitième et le neuvième groupes et aussi du côté d'Ottawa, qu'elle est la moins forte.

En bien des endroits, les grains ont été endommagés par les vers. La récolte d'automne, surtout, a subi de graves dommages par place. Dans quelques localités, à cause de la pluie, la moisson n'a pas pu se faire dans d'aussi bonnes conditions qu'on l'espérait.

D'une façon générale, le sarrasin a été endommagé par la gelée. Presque nulle part il n'est bon.

POIS ET FEVES. — La récolte des pois et des fèves est régulièrement bonne partout, sauf dans Montcalm et dans Pontiac où elle est mauvaise.

BLE D'INDIE. — La récolte du blé d'Inde est partout, sauf dans Argenteuil Nord, Terrebonne Nord, Ottawa et Pontiac où elle est plutôt en dessous de la moyenne. Dans Montcalm, Terrebonne, Saguenay et Lac St-Jean elle n'est qu'ordinaire.

BETTERAVES ET CAROTTES. — La récolte des betteraves est régulièrement bonne partout.

CHOUX DE SIAM ET NAVETS. — Leur récolte est assez bonne partout, sauf dans Joliette, Montcalm, Argenteuil, Pontiac, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, la récolte de patates est en dessous de la moyenne, et la moyenne de ces comtés ne se monte qu'à 54. Dans les autres comtés elle est meilleure en général, cependant elle n'est encore inférieure à celles des autres récoltes, à part le sarrasin. D'une façon générale on dit que la récolte des pommes de terre est très irrégulière et que dans une même paroisse elle varie beaucoup. De plus on signale la pourriture dans bien des localités.

FOURAGES. — Les fourrages et les prairies sont ce qu'il y a de mieux cette année et, en particulier, le trèfle. Les foin ont pu se rentrer dans de bonnes conditions et leur récolte est abondante. Les vieilles prairies de mil et de trèfle ont seules un rendement inférieur.

TABAC. — La récolte du tabac est très bonne partout.

POMMES. — Bien que les chenilles aient causé beaucoup de dommages, la récolte des pommes est encore assez bonne. C'est dans le bas fleuve, à part les comtés de l'Islet et de Montmorency, ainsi que dans Verchères, St-Hyacinthe, Rouville, Chambly et dans Pontiac, qu'elle est la moins bonne.

A L'HOSPICE AUCLAIR

Fort rarement la chapelle de l'Hospice Auclair a été visitée par une foule aussi nombreuse que celle qui s'y est rendue, hier après-midi, avec l'air de la bannière qui allait y entendre un salut solennel. M. l'abbé L. Callaghan, de l'archevêché, a fait une allocution de circonstance en anglais.

M. l'abbé Auclair, curé de St-Jean-Baptiste, a officié. Un chœur puissant, composé de plus de cent voix, sous la direction de M. J. A. Boucher, maître de chapelle, a rendu plusieurs morceaux fort goûtés.

Les solistes ont été MM. J. A. Boucher, Villeneuve et Proulx.

Fort rarement la chapelle de l'Hospice Auclair a été visitée par une foule aussi nombreuse que celle qui s'y est rendue, hier après-midi, avec l'air de la bannière qui allait y entendre un salut solennel. M. l'abbé L. Callaghan, de l'archevêché, a fait une allocution de circonstance en anglais.

M. l'abbé Auclair, curé de St-Jean-Baptiste, a officié. Un chœur puissant, composé de plus de cent voix, sous la direction de M. J. A. Boucher, maître de chapelle, a rendu plusieurs morceaux fort goûtés.

Les solistes ont été MM. J. A. Boucher, Villeneuve et Proulx.

Fort rarement la chapelle de l'Hospice Auclair a été visitée par une foule aussi nombreuse que celle qui s'y est rendue, hier après-midi, avec l'air de la bannière qui allait y entendre un salut solennel. M. l'abbé L. Callaghan, de l'archevêché, a fait une allocution de circonstance en anglais.

M. l'abbé Auclair, curé de St-Jean-Baptiste, a officié. Un chœur puissant, composé de plus de cent voix, sous la direction de M. J. A. Boucher, maître de chapelle, a rendu plusieurs morceaux fort goûtés.

Les solistes ont été MM. J. A. Boucher, Villeneuve et Proulx.

Fort rarement la chapelle de l'Hospice Auclair a été visitée par une foule aussi nombreuse que celle qui s'y est rendue, hier après-midi, avec l'air de la bannière qui allait y entendre un salut solennel. M. l'abbé L. Callaghan, de l'archevêché, a fait une allocution de circonstance en anglais.

M. l'abbé Auclair, curé de St-Jean-Baptiste, a officié. Un chœur puissant, composé de plus de cent voix, sous la direction de M. J. A. Boucher, maître de chapelle, a rendu plusieurs morceaux fort goûtés.

Les solistes ont été MM. J. A. Boucher, Villeneuve et Proulx.

Fort rarement la chapelle de l'Hospice Auclair a été visitée par une foule aussi nombreuse que celle qui s'y est rendue, hier après-midi, avec l'air de la bannière qui allait y entendre un salut solennel. M. l'abbé L. Callaghan, de l'archevêché, a fait une allocution de circonstance en anglais.

M. l'abbé Auclair, curé de St-Jean-Baptiste, a officié. Un chœur puissant, composé de plus de cent voix, sous la direction de M. J. A. Boucher, maître de chapelle, a rendu plusieurs morceaux fort goûtés.

Les solistes ont été MM. J. A. Boucher, Villeneuve et Proulx.

RUPTURE DES NEGOCIATIONS

Entre l'Espagne et les Etats-Unis

Les Américains veulent tout l'archipel des Philippines

Paris, 21. — Les commissaires espagnols et américains se sont réunis cet après-midi, à 2 heures. Les Américains ont déclaré que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de céder les Philippines, et ont offert \$20,000,000 pour un traité de cession.

On dit que les Etats-Unis laisseront aux Philippines une "porte ouverte" au commerce du monde entier. Les Américains renouvellent à toute indemnité pour dommages causés par l'insurrection cubaine.

Les Espagnols devront répondre d'ici au 28 courant aux propositions américaines. On dit que les Etats-Unis désirent aussi traiter la question de la liberté religieuse dans les îles Carolines et acquérir une des îles pour en faire une station navale, etc.

Paris, 21. — Le président de la commission espagnole, M. Montero Rios, a refusé de continuer les négociations. Les Américains refusent de soumettre à l'arbitrage l'article du protocole relatif aux îles Philippines.

Paris, 21. — Après avoir passé en revue les négociations hispano-américaines, le "Soleil" dit:

"Combien remarquable est le sort de nos voisins les Espagnols! La capacité américaine leur a permis de laisser un pouce de territoire qui posséderait en Amérique depuis le temps de Colomb, et dans l'Océanie depuis Magellan. Mais ceci n'est pas le pire de leurs malheurs. Tout l'édifice de leur économie politique et de leur administration s'en va en pièces."

Leurs partis parlementaires qui n'ont jamais eu de fortes racines sont complètement désorganisés, et personne n'ose assumer la responsabilité du pouvoir. Le ministère actuel demeure parce que personne ne désire le remplacer, mais il est presque impuissant en face des maux qui menacent le pays."

Le "Figaro" dit que l'Espagne cédera parce qu'elle est impuissante.

EXPLOSION DE GAZOLINE

Deux femmes horriblement brûlées

Une imprudence des suites pourraient bien être fatales a été commise samedi soir, dans la demeure de M. Vanasse, boucher, rue St-Laurent, en face de l'église du Mile-End.

Madame Vanasse, étant gravement malade, avait fait venir ses deux sœurs, Madame Marie et Mlle Houde, pour prendre soin du ménage.

Or samedi soir, entre six et sept heures, Mlle Houde se rendit dans la cuisine pour préparer le souper. Elle alluma un poêle à gazoline, et s'apercevant qu'il n'y avait pas assez de ce liquide dans le réservoir, elle commença à verser, sans avoir éteint le feu. Une explosion terrible se produisit et en un clin d'œil, la malheureuse jeune femme, sous une enveloppe de flammes, sa sœur, Madame Marie, vint à son secours, elle ne put rien faire pour lui venir en aide et ses propres vêtements ne tardèrent pas à prendre feu.

En entendant les cris de désespoir des malheureuses, Madame Vanasse n'hésita pas, elle sauta à bas de son lit, où elle était restée depuis plusieurs jours, et saisissant toutes les couvertures qui se trouvaient à sa portée, elle courut à la cuisine et les lança sur le brasier.

Cet acte de sang-froid sauva certainement la vie aux deux jeunes femmes, qui sans cela auraient été consumées.

Un avertissement des voisins qui donnèrent l'alarme et allèrent chercher un prêtre et le Docteur G. Lesage. Lorsque les pompiers arrivèrent, ils constatèrent cependant que leur présence n'était pas requise, vu que le feu était éteint.

Le prêtre et le médecin se rendirent immédiatement à la maison et trouvèrent les malheureuses victimes en proie aux plus horribles douleurs.

Mlle Houde avait le bas du corps, les jambes, la figure, les cheveux et les mains atrocement brûlés.

Madame Marie avait de douloureuses blessures à la tête et aux mains.

On s'empressa aussitôt auprès des pauvres femmes, mais on ne put pas faire grand chose pour calmer leurs souffrances.

Les blessures de Mlle Houde sont tellement graves, qu'on craint presque pour ses jours.

LA GUERRE DES TAUX

Les compagnies de chemins de fer sont très réticentes concernant la question de la guerre des taux.

La Patrie

MONTREAL, 21 NOV. 1898

A WASHINGTON

Des dépêches portant leur marque de fabrication, ont fait le tour de la presse aux Etats-Unis et au Canada pour annoncer aux deux peuples que la conférence internationale ne pourrait rien décider au sujet de la réciprocité commerciale tant que notre tarif de faveur n'aura pas été abrogé.

Or c'est là un mensonge que rien ne peut justifier et que le correspondant du "Globe" est autorisé à contrôler. Comme nous l'avons déjà dit, les délibérations ont été entourées du plus grand secret et tous les commissaires sont liés par leur parole d'honneur à ne rien communiquer de près ou de loin aux journalistes. En conséquence, tout ce qui se publie est de l'a-pu-près ou de l'invention.

Une proposition aussi exigeante, savoir celle de l'abrogation du tarif préférentiel, aurait en toute probabilité fait échouer la conférence avant l'ajournement à Washington. Il est possible qu'un ou deux commissaires soient venus à Québec avec la pensée que notre fiscalité empêcherait les négociations d'aboutir, mais les délibérations ont été étendues, éclairées les opinions et, qu'on veuille bien nous croire, elles donneront des résultats aussi heureux que pratiques.

Les commissaires américains et canadiens ont pu amener la question de réciprocité sur un terrain commun et s'entendre pour l'avantage des deux pays; ceux-ci consulteront entre semaine les sénateurs et congressmen des Etats intéressés au traité entre le Canada et la République américaine afin de pouvoir mieux assurer la confirmation de leurs travaux et de leurs résolutions.

Nos adversaires n'ont pas ménagé les trucs de la rumeur et de la débauche pour tâcher de gêner la situation ou d'envenimer les débats, mais la commission d'arbitrage a accompli jusqu'ici son œuvre sans se préoccuper de ce qu'ils disaient ou faisaient.

NOTRE SYSTEME MUNICIPAL

Dans le cours des débats sur la chartre, à la dernière séance du conseil municipal, quelques échevins ont pris une attitude insoutenable et qui démontre qu'ils n'ont pas le sens des affaires publiques.

On peut différer d'opinion sur les réformes à opérer à l'Hotel de Ville, sur les modifications à faire subir à notre constitution municipale, mais il n'est pas permis à un homme intelligent de venir dire en plein Conseil que le peuple veut la continuation du système actuel.

C'est pourtant ce qu'est venu déclarer l'échevin Roy, qui a eu le sang-garde de vouloir parler au nom du quartier St-Jean-Baptiste.

Les citoyens de St-Jean-Baptiste sont aussi intelligents que ceux des autres quartiers, mais il ne faut pas les juger par les aberrations de M. Roy; il n'y en a pas un parmi eux qui soit satisfait d'un régime qui, avec un budget de près de trois millions de dollars, n'a pas le sou depuis des mois pour faire arroser ou nettoyer les rues, pour habiller la brigade de police, pour donner des chevaux au service de la patrouille, pour acheter la provision de charbon du département de l'aqueduc.

Montréal n'a pas 300,000 de population, et cependant les dépenses annuelles sont aussi fortes que celles du budget de toute la province, notre dette municipale est aussi forte que notre dette provinciale, nous sommes taxés autant qu'on peut l'être et cependant les échevins nous disent toujours que le coffre est vide.

M. Roy prétend que le public est satisfait de la situation actuelle de notre ville; il se trompe, il ment.

Il faut un bureau exécutif ou un Board of Commissioners ou quelque organisation sur laquelle la confiance publique puisse se reposer pour une meilleure gestion de nos affaires; il faut un changement, il faut une réforme immédiate, radicale et nous espérons qu'on ne permettra à l'ignorance et à la suffisance de quelques échevins de l'empêcher.

SEANCES PLENIERES EN SUISSE

Dans la Confédération suisse, les deux chambres, le Conseil des Etats et le Conseil national relèvent du suffrage. Le Conseil des Etats, qui correspond au Sénat, est composé de 44 membres élus par les cantons, chaque canton ayant droit à deux représentants. Le Conseil national, qui correspond à la Chambre des Députés, comprend 145 membres élus à raison d'un par 20,000 âmes. Les deux assemblées siègent à époques fixes, et chose à noter, tous les représentants doivent assister aux séances en costume noir.

Sur un conflit de compétence, les deux conseils se réunissent en séance plénière pour délibérer en commun sous la direction du président du Conseil national et c'est la majorité des membres votants des deux conseils qui élit.

Le Conseil des Etats et le Conseil national peuvent délibérer respectivement sur tous les sujets et objets que la constitution place dans leur ressort; toutefois en matière constitutionnelle leurs décisions doivent être nécessairement passées au referendum.

CONGRES DE COLONISATION

C'est demain qu'a lieu l'ouverture du congrès de colonisation à Montréal. L'hon. M. Turgeon et plusieurs de ses collègues, l'archevêque Bruchési, des députés, des missionnaires, des journalistes, des prêtres et des hommes d'affaires y assisteront.

Il s'agit de créer un "boom", de donner une poussée au rapatriement, d'attirer l'attention de nos compatriotes qui végètent aux Etats-Unis, sur nos belles et saines régions de colonisation, sur la Vallée du lac St-Jean et de la Métropole, sur le Nouveau-Montreal, sur le Temiscamingue, sur tout notre grand Nord, même sur les très fertiles plaines de l'Alberta où nous comptons déjà une belle et robuste colonie canadienne-française.

Si l'on veut que ce congrès serve à quelque chose et ait des résultats, il faudra en faire autre chose qu'une démonstration platonique, une occasion de conférences académiques; il faut qu'on débâte librement une foule de questions, il faut discuter, il faut qu'on n'ait pas peur de faire des suggestions et proposer des résolutions, pourvu que toutes aient pour but sincère d'atteindre le progrès du rapatriement et le développement de la colonisation.

La "Patrie" suivra avec une attention particulière les travaux de ce congrès.

"L'Avenir National" nous apprend qu'à Manchester, New-Hampshire, il y a 1,655 électeurs d'origine franco-canadienne.

La Chambre des Députés de l'Autriche-Hongrie a discuté la motion de M. Kronawetter tendante à mettre l'ancien président du Conseil, M. Ruden, en état d'arrestation pour avoir dissipé les fonds publics par l'achat d'un journal viennois, la "Reichswehr". Cette motion a été repoussée par 173 voix contre 116.

Les "Novosti" de St-Petersbourg disent que la question d'Egypte ayant un caractère nettement international doit être résolue par un congrès des puissances qui peuvent proclamer la neutralité perpétuelle de l'Egypte, sous le protectorat de toutes les puissances.

CHRONIQUE DU LUNDI

Une amie m'a demandé, ce matin, de consacrer ma chronique à une œuvre qui lui tient particulièrement au cœur: "C'est une réclamation, en avoir l'air, que j'attends", ajouta-t-elle.

Sans en avoir l'air! Je ne demande rien pas mieux. Il y a un nombre de choses que j'aimerais à faire ou à dire, comme ça, sans en avoir l'air, mais c'est moins facile qu'on ne pense, et pour ma part, il y a longtemps que j'ai reconnu mon incompetence absolue à cet égard.

Il en est de même pour les mensonges. Je ne détesterais pas d'en répéter de légers, par-ci par-là, pas pour moi précisément, je n'en ai pas besoin, mais pour obliger mes amis; je ne puis me résoudre à cette façon — peu chrétienne d'ailleurs, je l'avoue — de rendre service, que je suis de me donner inconsciemment à moi-même d'éclatants démentis.

Reflection faite, il vaut encore mieux aller droit au but et raconter les choses comme on les pense, bien que cette manière ne soit pas du goût de tout le monde et qu'elle m'attire de temps en temps, de jolies petites leçons, je vous assure.

Pour en revenir à mon sujet, l'amie, dont je vous parlais tout à l'heure et qui est bonne et douce, et pieuse, il faut voir, désire que j'annonce une férie, au Monument National, le jeudi 15 décembre, au profit de l'œuvre de l'Adoration Divine.

Une férie pouvant contribuer à une œuvre religieuse, paraît une idée pour le moins bizarre, mais fermons charitablement les yeux et n'y regardons pas de si près.

Donc, il y aura représentation extraordinaire, le 15 décembre au soir, et vous ferez sagement, mes chères lectrices et mes bienveillants lecteurs de vous procurer au plus tôt des billets chez M. Ed. Hardy, 1676, rue Notre-Dame, pour assister à cette fête. Outre le mérite de participer à une œuvre sainte, vous aurez l'agrément d'assister à un spectacle des mieux choisis.

On a besoin de férie, d'invasion, de temps en temps dans la vie; ça repose du monde réel, et quand le royaume imaginaire est peuplé de héros blonds et roses, l'illusion apaise en charmant.

L'enfance est, au plus haut point, intéressante à observer; ces groupes de frères minois, aux grâces natives, aux candeurs si vraies nous font rêver des anges, on oublie en les regardant, que, plus tard, ils ne seront à leur tour, pour la plupart, que des femmes capricieuses et des hommes désagréables.

Des enfants donc, au nombre de cent, figurant dans une pièce, s'intitulant, "La Ronde des Astres", et prendront part à des "exercices chorégraphiques harmonieux et variés", ajoute le programme.

C'est à Mlle B. Fleury que l'on a confié le soin de ces exercices; on peut être assuré d'un succès complet, ses connaissances en la matière ne faisant doute pour personne.

La partie musicale ne sera pas négligée non plus. Parmi les artistes, je remarque le nom de Mlle Lehoultier. En ce qui me concerne, je donnerais volontiers les derniers sous de ma bourse pour entendre Mlle Lehoultier, l'élève dont la voix expressive et pleine de sentiment sait si bien nous parler

à l'âme. Beaucoup, sans doute, seront de mon avis.

Enfin, une opérette "A la cour du roi François" comptant seize personnages, servira de clou à cette représentation unique.

J'espère que, suivant la phrase consacrée, on s'y rendra en foule. J'aurais aimé la satisfaction de n'avoir pas préché dans le désert, tout autant que celle de compter une bonne action de plus. A mon bilan pour l'autre monde.

Le cours de littérature pour les dames, à l'Université Laval, a été inauguré jeudi dernier.

L'auditoire, parmi lequel on comptait plusieurs anglaises, pouvait être choisi, mais n'était pas des plus nombreux.

Le goût littéraire n'a pas encore gagné la majorité des femmes. Cette situation sera de courte durée, j'en suis persuadé, mais pour atteindre de meilleurs résultats, pour faire connaître et aimer "le beau", il faut faciliter l'étude et la rendre accessible à toutes, même au prix de quelques sacrifices.

Que dirai-je maintenant du cours de M. de Labriolle? Il conviendrait, je suppose, que pour justifier les accusations d'exagération prodiguées à mon sexe, je m'extasiais à son sujet.

Il vaut mieux attendre que nous ayons fait plus ample connaissance avec notre professeur, avant de porter un jugement plus enthousiaste que raisonné. Toutefois, il est aisé de prédire dès aujourd'hui que nous retirerons d'énormes avantages de ses leçons.

La méthode de M. de Labriolle est simple et attrayante, ses exposés, clairs et précis; en dépit de la chaleur suffocante de la salle, des piétements de messieurs les étudiants aux étages supérieurs, ces dames ont écouté le maître dans un profond recueillement.

J'espère que les chaperons ont été contents de la sagesse de leurs pupilles.

Qui eut dit, tout de même, que les chaperons seraient de rigueur?

FRANÇOISE.

Lettre du Nord-Ouest

Queen's Hotel, Edmonton.

T. N. O., 10 novembre 1898.

Mon cher Rédacteur,

Je viens m'acquitter de la promesse que je vous ai faite, avant mon départ de Montréal, de vous écrire quelques mots sur les changements que j'aurais pu constater dans la situation économique des Territoires du Nord-Ouest depuis ma visite à Edmonton, l'autonomie dernière.

Quel immense pays que notre Canada! Cinq quarts et quatre tiers de chemin de fer, de Montréal à Edmonton! Roulant à toute vapeur, toujours sur la terre canadienne, avec un seul arrêt important, d'une heure, à Winnipeg, les autres arrêts, ne dépassant pas une demi-heure dans les stations, divisionnaires, où l'on change les wagons-buffets, (dining cars) et d'une ou deux minutes dans les petites stations: le temps d'y jeter ou d'y prendre le sac de la malice.

Et dire que c'est comme cela, de l'Atlantique à l'Océan Pacifique! Il faut plus de sept jours et sept nuits, de train à grande vitesse, pour traverser le "Dominion" du Canada dans sa largeur! Il faut moins de 20 heures pour parcourir la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche dans leur plus grande longueur!

Et quelle terre! On trouve dans le Manitoba, dans les Provinces d'Assiniboine, d'Alberta et de la Saskatchewan, un sol sur lequel le cultivateur, sans une divine munificence à répandre avec une générosité de chimiste, la pousse, l'azote et la chaux, faisant de cette terre, la plus riche terre à blé de l'Amérique, peut-être du monde entier.

Je recontactai à Edmonton, au mois d'octobre, l'an dernier, le prince Kropotkine. Ce célèbre économiste russe visitait les Territoires du Nord-Ouest canadien, dans l'intérêt de certains groupes de ses compatriotes, cherchant un nouvel "home" en dehors de la Russie. Le Prince après avoir parcouru les Provinces d'Alberta et de la Saskatchewan me disait que le sol de ces territoires lui rappelait la nature du sol de la Grèce, dont la fertilité est légendaire. Kropotkine m'assura qu'en plusieurs endroits, les "homesteads" offerts gratuitement par le gouvernement aux colons, produisaient un "minimum", cinquante à soixante récoltes de blé, consécutives, sans avoir à dépenser un sou d'engrais.

C'est merveilleux, n'est-ce pas? Il ne pousse pas un chardon sur cette terre généreuse et il ne s'y recroque pas un caillou. Le sol est un comble une table de billard; malgré cela, les cultivateurs n'ont pas besoin de creuser de fossés ni de rigoles pour égoutter les terrains ensemencés.

Quand le soc de la charrue a déchiré les entrailles de ce sol vierge, et que les grains ont été jetés dans les sillons, la terre entre "en amour", sous les chauds baisers du soleil de l'Ouest. La pousse est intense et la germination quasi-instantanée.

Les eaux pluviales sont immédiatement réabsorbées; le soleil qui ne se couche qu'à dix heures, pendant l'été, dans les Territoires du Nord-Ouest, a tout le temps nécessaire pour absorber le reste.

La récolte de blé donne en moyenne 45 minots à l'arpent, l'avoine 60 minots à l'arpent et les pommes de terre entre 400 et 500 minots.

Il n'est donc pas étonnant que la vieille Europe dirige des groupes importants de cultivateurs sur ces terres béniées. Le gouvernement canadien fait bon accueil à tous les hommes d'ordre, d'où qu'ils viennent, et donne un "homestead" de 160 acres, absolument gratuitement, à chaque colon qui en fait la demande.

Comment se fait-il, mon cher Rédacteur, que le gouvernement fédéral ne fasse pas un appel, mais un appel qui "vaut être entendu", aux centaines de milliers de Canadiens qui végètent aux Etats-Unis, surtout à ceux que l'industrie expatriante des chantiers de bois menace de laisser biter dans la misère, dans l'état du Michigan?

Le marché d'Edmonton, a été très cu-

rieux à observer. On y voit des quantités de fermiers, venant avec leurs voitures, chargées de produits divers. Il y a des Galliciens, couverts de moutons et les jambes enroulées dans des guêtres de toile; des Russes, le chef couvert de bonnets de fourrures, en forme de pain de sucre; des Allemands à cheveux jaunes, yeux bleus et teints fanés; des Canadiens-français de St-Jérôme, de St-Thérèse, de Yamaska, de St-Isidore, de Montréal, etc., habillés comme "par chez nous", gais, l'air défilé et débouillonné comme de fins Normands qu'ils sont. Il y a des Irlandais, "de toutes les origines", comme disait un ancien député d'un comté non loin de Beaucharnois, des Américains et des Canadiens-Anglais. Parmi ces groupes, on voit par-ci par-là, circuler un Métis ou un indien portant un petit cheval des prairies qu'ils offrent en vente pour cinq à dix piastres.

Ce spectacle est très réjouissant, et fort pittoresque, d'autant plus que le marché se tient aujourd'hui en haut de la falaise, sur une place dominant toute l'admirable vallée, s'étendant du côté sud de la rivière Saskatchewan, un peu moins élevée que le côté nord. La vue est incomparable. La situation élevée d'Edmonton rappelle par plus d'un point, l'admirable chemin de Ste-Foie, près Québec.

Mais, me direz-vous, comment ces Canadiens-français sont-ils allés s'établir aussi loin de leurs anciens foyers et quel succès ont-ils rencontré?

C'est à un des fils du regrettable curé Labelle, l'apôtre de la colonisation du nord de Montréal, qu'un grand nombre, parmi les sept à huit cents Canadiens-français établis sur des "homesteads" d'Edmonton, de Morinville, de St-Albert, de Fort Saskatchewan, de la Rivière qui Barre, etc., doivent leur prospérité.

C'est à l'activité, au dévouement sans borne, à la générosité, à l'intelligence propagée, à l'enthousiasme communicatif d'un prêtre encore jeune, qui, épris d'une véritable admiration pour les terres de la Province d'Alberta a prêché la colonisation et par nos gens.

La conquête de ces riches terres à blé M. l'abbé J. B. Morin, vicaire à l'église de St-Jean-Baptiste de Montréal, est cet apôtre. Sans traverser, sans chercher à nuire à la colonisation du nord de Montréal, M. Morin a dit à tous ceux qui pouvaient réaliser le petit capital nécessaire à la construction d'un "log house", au milieu d'un "homestead" d'environ 14 acres par 14 acres et pourvoir à la subsistance de leur premier ménage, la première année, "Venez avec moi dans le Nord-Ouest, et vous serez riches dans quatre ans!"

Ceux qui ont ajouté foi à ses discours, ont suivi et aujourd'hui, ils sont en effet, riches. Sans donner de noms propres, je puis vous assurer que j'ai rencontré plus de dix colons amenés dans l'Alberta par le Rév. M. Morin, il y a quatre ans, qui ont récolté déjà cette année, cinq mille, six mille, jusqu'à neuf mille minots de blé, par tête!

Je vous disais plus haut que M. l'abbé Morin est généreux. On m'assure que cet excellent homme donne tout le petit traitement qu'il touche "du gouvernement aux colons, à qui il manque un peu de "quibus", soit pour leur transport par chemin de fer, ou pour les aider à leur premier établissement. Il n'a rien à lui. Sa bourse, ses conseils, ses soins, son cœur, tout appartient à ses colons. En reconnaissance, on a donné le nom de Morinville à la riche paroisse qu'il a fondée à neuf milles de St-Albert.

Si le gouvernement mettait à la disposition de M. Morin une faible partie des fonds qui sont affectés à attirer au Nord-Ouest, les Galliciens, les Doukors, les Allemands et les Irlandais "de toutes les origines", on verrait, avant peu des milliers de Canadiens-français laisser le Michigan pour rentrer en Canada et venir occuper une partie de l'immense domaine de la Couronne et les terres de la compagnie du Pacifique dans l'Alberta. A vous, M. le rédacteur, de conseiller le gouvernement dans ce sens, le bon sens.

J'ai assisté aux élections générales des Territoires du Nord-Ouest, terminées hier. Un jeune avocat de Montréal, venu avec M. Morin, à Edmonton, le 1er septembre 1897, il y a quatorze mois, a été élu par les Canadiens-français de la circonscription électorale de St-Albert de la représentation à l'Assemblée Législative de Regina.

M. Frédéric Villeneuve, fils de l'hon. sénateur Villeneuve, a accepté la candidature. Pour second M. Morin dans son œuvre philanthropique et colonisatrice, M. Villeneuve fonda à Edmonton, il y a six mois à peine, un journal hebdomadaire "L'Ouest Canadien". Cette vaillante petite feuille a déjà fait de bon et utile travail: elle a groupé les Canadiens-français; elle les a encouragés, elle les a soutenus, tout en restant respectueuse des droits de nos concitoyens d'origine étrangère elle a vaillamment revendiqué ceux de nos compatriotes et l'obligation qu'ils ont de prendre une part active dans les grands conseils des Territoires.

M. Villeneuve se porta donc contre l'ancien député de St-Albert, M. Dan Maloney — un troisième candidat se mit aussi sur les rangs, M. Gardner, juge de paix d'Edmonton, exemplaire supérieur de la compagnie de la Baie d'Hudson, parlant trois langues à la perfection: l'anglais, le français et la langue "cri". M. Villeneuve fit un travail de géant. Son comté s'étend en hauteur depuis Athabaska Landing jusqu'aux limites d'Edmonton, par plus de cent milles en largeur, soit environ dix mille milles en superficie. Jour et nuit M. Villeneuve parcourut cette immense circonscription électorale, parlant, discutant, visitant les électeurs à domicile.

Cette campagne était d'autant plus pénible pour un étranger comme M. Villeneuve, que les lois électorales des Territoires diffèrent de tout à fait des lois provinciales ou fédérales.

Il n'y a pas de listes d'électeurs dans les Territoires. Il faut être sujet britannique ou naturalisé, avoir habité dans les Territoires pendant douze mois et avoir "résidé" dans le comté où l'électeur veut voter pendant les trois mois qui précèdent l'élection. Il n'y a pas de cens électoral. Les propriétaires n'ont pas de vote s'ils n'ont pas habité les Territoires pendant douze mois et résidé pendant trois mois dans le comté, immédiatement avant l'élection.

Les bureaux de vote sont organisés à peu près comme dans nos vieilles provinces. Un député-officier-rapporteur, un clerc de poll et les candidats y sont représentés par des agents qui surveillent l'opération.

Lorsqu'un électeur se présente au poll, le député-officier-rapporteur lui pose les questions suivantes: 1. Quel

est votre nom? 2. Quelle est votre occupation? 3. Où demeurez-vous?

Les réponses sont entrées dans le cahier du clerc de poll. En cas de doute ou de soupçon sur l'identité du votant, l'un des représentants des candidats peut exiger que cet électeur soit assermenté. Il se passe des "telegraphs" à la mode dans les vieilles provinces.

Lorsque l'électeur est agréé et que sa situation paraît régulière, le député-officier-rapporteur lui remet un petit bulletin blanc de un pouce de largeur sur deux pouces de longueur, pointillé au milieu pour faciliter sa fermeture et gommé à l'une des extrémités.

Ce bulletin est absolument blanc, sans impression d'aucune sorte. Le député-officier-rapporteur écrit ses initiales, au dos, en le remettant à l'électeur, avec autant de crayons qu'il y a de candidats sur les rangs.

Dans le comté de St-Albert, il y avait trois candidats en présence; l'officier-rapporteur leur avait distribué les couleurs suivantes: Maloney, l'ancien député, avait reçu le crayon rouge, le crayon noir et le crayon bleu.

Le député-officier-rapporteur expliqua à chaque électeur qu'il doit faire une croix à l'intérieur du bulletin, avec le crayon de la couleur du candidat de son choix. Il lui remit ensuite les trois crayons dont la longueur et la grosseur sont déterminées dans l'ordonnance No 11, du 15 décembre 1897 "The Territories Elections Ordinances."

Les bois de ces crayons doivent être de la couleur et de la matière qu'ils contiennent: plombagine, sanguine ou indigo et avoir au moins six pouces de longueur. Ils sont à surfaces planes, assez larges pour coller sur chacun un papier contenant le nom de chaque candidat, écrit en caractères de pas moins de "trois huitièmes de pouce en hauteur".

Il est bon de dire que les amis des candidats ont toujours la précaution de remettre à chacun de leurs partisans, avant son entrée au bureau de vote, un crayon de la "vraie couleur", en lui recommandant de ne pas chercher parmi les crayons que lui remettra l'officier-rapporteur, celui de son candidat, de crainte d'erreur. Il y a à cet égard, un "color blind" pendant les élections, n'est-ce pas?

Bref, M. Villeneuve fut puissamment aidé par tous les Canadiens influents du comté de St-Albert et par les Canadiens d'Edmonton. Ces braves gens étaient heureux de posséder parmi eux un homme instruit, consentant à aller les représenter à Regina. La lutte fut longue, très acrimonieuse, très personnelle. Les Irlandais ne pouvaient pardonner à un "Tenderfoot" de 14 mois de résidence de chercher à enlever le mandat à un "Old Timer" comme Maloney, maître-charrier et fermier de St-Albert.

Il n'y a pas de politique dans les Territoires. La lutte se fit sur des questions de patronage et d'intérêt local. Dans cette élection, malheureusement, les Irlandais introduisirent la question de race et de langue, à tel point que les Ecossais d'un "settlement" appelé Glenargy, s'indignèrent et votèrent en masse pour M. Villeneuve.

Fallait voir la joie de nos compatriotes le soir de la fermeture des polls. Ces braves gens se félicitaient mutuellement, se serrèrent les mains, se réjouissaient d'avoir gagné "notre élection" — c'était l'élection personnelle de chacun d'eux!

Ils ont raison de se réjouir. M. Villeneuve a remporté une victoire éclatante. Il a été élu par 141 voix de majorité sur M. Maloney. M. Gardner perdit son dépôt.

M. Villeneuve est un travailleur. Il a ouvert une étude d'arçat à Edmonton et à St-Albert. Il publie un journal, appelé à faire beaucoup de bien; il devra l'agrandir sous peu. Il jouit de la confiance absolue de sept à huit cents Canadiens-Français de cette partie des Territoires. Il sera réélu maintenant, aussi, à tous les polls qu'il voudra garder le mandat. Il sera ministre, aussitôt que les Territoires obtiendront du gouvernement fédéral, leur autonomie provinciale, ce qui arrivera avant trois ans, d'après les probabilités.

Il y a un groupe de Canadiens-français vraiment supérieurs dans l'Alberta. Il s'y rencontre des négociants riches, comme MM. Larue et Picard, Garipuy et Chénier, d'Edmonton; M. Broussard, de St-Albert; les docteurs Roy et Desjardins. M. le rédacteur Georges Roy et beaucoup d'autres, qui tous ont aidé M. Villeneuve de leur temps, de leur bourse et de toute leur influence.

Les Métis, ces anciens rois de la prairie, sont bien tombés. Depuis la disparition du "Buffalo", ils languissent. Il y a d'heureuses exceptions, mais le grand nombre n'aime pas les travaux de la terre autant que les blancs. Ils furent généralement hostiles à M. Villeneuve pendant cette élection. Ils rappellent, par un point les Saxons de Charlemagne qui demandaient le baptême, toutes les fois qu'ils avaient besoin d'une tunique neuve. Les "Breeds", comme on les appelle dans le Nord-Ouest, allaient demander à chaque candidat, une paire de mitaines, un pantalon, une livre de thé, etc., et changeaient d'allégeance ce jour-là. Voyez-vous, il faut "d'organisation" pendant les élections, aussi bien à St-Albert qu'à Québec.

J'ai entendu à St-Albert un "métis" comme aurait dit Proverbe, dire à l'oreille de M. Villeneuve: "Tu sais, Villeneuve, (ces gens-là tuotent tout le monde) ton parti manque d'organisation!" M. Villeneuve lui répondit: "Mais non, Pierre, je vous assure que je soigne l'organisation de mon mieux je suis allé hier à tel endroit, avant-hier à 60 milles à l'Ouest, etc., et tout va bien. J'organise des comités..." Le métis interrompit en disant: "C'est pas ça, non petit frère, que je veux dire. Tu dois bien l'avoir vu aussi. Hier, j'ai vu partir du comté de Maloney, trois charrettes chargées "d'organisation" pour le Nord! Il y avait au moins trente caisses de whiskey, qui paraissent être du "fameux", encore!"

Pour vous donner une idée de la foi vive de la population, il n'y a qu'à écouter le R. P. Leduc, exprimer sa satisfaction du résultat du dernier balottage, pendant deux jours, pour aider à la construction de l'église qu'il commencera le printemps prochain. Ce balottage a donné le joli chiffre de \$900.

Croyez toujours, mon cher Langlois, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

G. A. DROLET.

CLOTURE DE LA RETRAITE

Hier après-midi, à eu lieu à l'église St-Pierre, la clôture de la retraite des dames et des demoiselles. Cette retraite a été prêchée par les RR. PP. Guertin et Frigon.

De "Lord Aberdeen"

CITADELLE, QUEBEC

26 Septembre 1898.

MM. J. M. Douglas & Cie.

"Selon le désir du comte d'Aberdeen, je vous informe qu'il ne s'oppose pas à ce que vous annonciez que le champagne mentionné par vous a été en usage à Rideau Hall, à Ottawa, pendant les quatre dernières années."

Votre reconnaissant,

M. RIDLEY.

N. B. — C'est du Champagne Sec Royal d'Ackerman Laurance qu'il est question dans la lettre ci-dessus.

J. M. Douglas & Cie, Agents, Montreal.

21 28

CAPITOL

LE FAVORI DES AMATEURS

Henry Morgan & Cie, COLONIAL HOUSE, Montréal.

FONDE EN 1845

Nous attirons votre attention spéciale sur le DEPT. DES VETEMENTS TOUT FAITS

Dept. des Articles de Fantaisie

Cabinets de fumeurs, râteliers à pipes, etc.

No 800

Cabinet de fumeur No 800 — \$10.00

do do do 804 — 8.00

do do do 854 — 7.50

do do do 816 — 3.50

do do do 815 — 3.00

do do do 824 — 3.50

do do do 826 — 1.50

do do do 846 — 1.00

Plaque à cendres, boîtes à cigares, boîtes à cigarettes.

Boîtes à cigares, de 25c à \$20.50.

Boîtes à cigarettes, de 85c à \$3.25.

Ces articles sont en peau de cochon, en pique, en cuir de Russie, en maroquin, en pique, en cuir de Russie, en maroquin, etc.

Boîtes pour lettres et porte notes de \$1.25 à \$6.50, en cuir, en maroquin, en pique et en cuir de Russie.

Agendas reliés en cuir de Russie, 35, 50 et 60 cts. Listes de visites, listes d'engagement.

VENTE SPECIALE

d'articles à écouler avec de fortes escomptes.

Un assortiment complet de costumes en 3 morceaux pour petits garçons de tout âge à 20 p.c. d'escompte et 5 p.c. au comptant. Un autre assortiment à 18-13 d'escompte plus 5 p.c. au comptant. Et un autre lot encore à 80 p.c. d'escompte plus 5 p.c. au comptant.

OTA — C'est une rare occasion, d'acheter des bons vêtements à bon marché pour les petits garçons.

DEPARTEMENT DES ORDRES PAR LA MALLE — Ces ordres reçoivent une attention prompte et soignée.

Henry Morgan & Cie.

LA BANQUE

Jacques Cartier

Un public nombreux et distingué a assisté samedi soir, à l'inauguration de la salle des conférences de "La Patrie". L'on était accouru de partout pour entendre l'intéressant et hardi capitaine Bernier, qui a conçu et résolu d'exécuter le projet périlleux de découvrir le pôle Nord. La séance s'est ouverte sous la présidence de l'hon. Sydney Fisher.

Le ministre de l'agriculture a présenté en termes élogieux et qui ont été soulignés d'applaudissements, le sympathique conférencier.

Le capitaine Bernier a débuté par une brève esquisse généalogique de sa famille dont un grand nombre de membres ont été des marins aussi courageux qu'expérimentés.

Il nous les a fait voir tour à tour au moyen de projections électriques, puis en une transition rapide, M. Bernier exhiba aux yeux des spectateurs la carte du pôle Nord, montrant les routes suivies par les explorateurs qui l'ont devancé sans succès et celle qu'il a fermée en espérant la poursuivre jusqu'au terme.

Mais procédons comme l'a fait le conférencier lui-même.

SES ANCESTRES

Son grand-père, le capt. Jean-Baptiste Bernier, a été l'un des plus intrépides marins de la région de Québec, si fertile en loup de mer ait fourni il a servi comme capitaine durant soixante ans. Il est mort à l'âge de 86 ans.

Jean-Baptiste Bernier, fils, fut pilote 53 ans et mourut âgé de 80 ans; il a été à l'emploi de la compagnie Allan et d'autres compagnies.

Le capt. Joseph Bernier a été commandant de vaisseau durant 40 ans; Mort à l'âge de 71 ans.

Le capt. Louis Bernier commanda le vaisseau du gouvernement "La Canadienne" et fut perdu en mer après vingt années de services. Mort à 50 ans.

Le capt. Thomas Bernier, père du futur découvreur du pôle Nord, a été commandant de vaisseau durant 43 ans. Mort au milieu des siens, des suites d'un accident, à l'âge de 70 ans.



M. THOMAS BERNIER, capitaine au long cours, père, à l'âge de 70 ans.

Notre héros, M. le capitaine Joseph E. Bernier possède son parchemin de maître de vaisseau depuis 1809. A l'âge de 17 ans et demi, il fut chargé de conduire un navire de Québec en Angleterre et de le ramener. Il accomplit sa tâche à la grande satisfaction de ses patrons. C'est un des navigateurs les plus expérimentés et les plus hardis du pays. Il connaît toutes les mers et le golfe du St-Laurent sur le bout de ses doigts. M. Bernier a été reçu capitaine au long cours à un âge où les marins ordinaires commencent à apprendre les premières notions de la marine. Il est le premier dans le monde entier qui ait pris charge d'un vaisseau océanique à l'âge de 12 ans, jusqu'à ce jour, fait un journal de ses voyages et de ses travaux.

L'intérêt marin est aujourd'hui à la disposition de ses compatriotes pour la découverte du pôle Nord.

Voici un résumé aussi complet que possible de la conférence de M. Bernier :

Mesdames et Messieurs,

Je veux exposer sous vos yeux ce soir de quelle manière les différents explorateurs ont essayé d'atteindre le pôle Nord, et comment je compte y atteindre moi-même. Sans sortir de cette maison bien close, essayons d'aller au pôle.

Pour plus de clarté, je diviserai mon travail en deux parties : en premier lieu je dirai ce qu'ont fait les différents explorateurs, et ensuite, je parlerai du travail de la nature.

Si la nature était mieux étudiée, le succès serait plus facile et meilleur. Ayant, depuis l'âge de douze ans, gagné ma vie sur mer, je m'intéresse beaucoup à ce qui s'y passe. Si vous voulez bien m'entendre pendant quelques minutes, je vous raconterai les plus audacieux voyages qui ont été faits dans le but de découvrir le pôle Nord.

Voici un tableau résumant les résultats obtenus par les principaux explorateurs, depuis trois siècles :

1596	Barentz	Hollandaits
Latitude 70° 40'	voilier	
1607	Haden	Anglais
Lat. 80° 23'	voilier	
1706	Palpe	Anglais
Lat. 80° 44'	voilier	
1806	Scrooby	Anglais
Lat. 81° 30'	voilier	
1827	Capitaine W. E. Parry	Anglais
Lat. 82° 45'	Petits bateaux, traîneaux	

1876. Sir Geo. Nares. — Anglais. Lat. 85° 18' 0". Petits bateaux, traîneaux.

1882. Lieut. Greely. — Américain. Lat. 83° 24' 0". Traîneaux.

1895. Dr. Nansen. — Norvégien. Lat. 86° 14' 0". Petits bateaux, traîneaux.

Pas moins de 50 expéditions ont été faites dans le but de découvrir le pôle Nord, dont 32 par des Anglais et 18 par d'autres nations.

En avril 1827, le gouvernement anglais chargea le capt. Ed. W. Parry de faire une expédition pour découvrir le pôle Nord, en partant de Spitzbergen, des baleinières ayant rapporté qu'il se trouvait, l'été à Spitzbergen, une ouverture libre dans la mer, vers le Nord-Ouest. Le capitaine Parry essaya par cette route d'atteindre le pôle Nord, avec le sloop "Hecla".

Il gréa deux petits bateaux de 24 pieds, dont chacun, avec sa charge, pesait 3058 livres, et prit 28 hommes avec lui. Il emmena des rennes pour leur faire traîner les bateaux sur la glace. Ces rennes ont dû être laissés à bord parce qu'il y avait trop d'eau.

Pendant 35 jours, il voyagea par eau à une vitesse moyenne de 14 milles par jour. Un courant violent interrompit son voyage et il dut revenir.

Il avait parcouru 1000 milles en 70 jours avant de revenir à son navire qui l'attendait aux Sept Îles de Spitzbergen. Il avait atteint à 82° 45' de latitude nord.

En 1850 et en 1851, le capitaine Richard Collinson à bord du vaisseau "L'Entreprise" traversa le détroit de Behring à la recherche de sir John Franklin. Son vaisseau fut arrêté par les banquises. Il dit que la glace était extraordinairement épaisse et impassable, elle ressemblait à des montagnes flottantes.

Il dut retourner à la recherche d'un passage sur la côte de la Pointe Barrow. En parlant des baleinières et du sort de ceux qui les montaient, et qui ont été perdus dans le détroit de Behring et à la Pointe Barrow, il dit : "Bien, je vous dirai qu'ils ont été gelés dans cette banquise stationnaire et que peut-être nous n'en entendrons jamais parler, étant portés par les courants sur les écueils portés par les glaces sur les îles Parry, à cause de la crue causée sur toutes les rivières de la Sibirie qui se déchargent dans l'océan; c'est pourquoi ces banquises sont presque stationnaires et tranquilles le long du Greenland."

En 1878, le gouvernement des Etats-Unis envoyait le capitaine C. Francis Hall, un civil, avec le navire "Polaris" dans une saison exceptionnellement favorable à la navigation dans cette partie du globe. Le "Polaris" atteignait le 82° 26' degré de latitude. Au retour, ce navire a été pris dans une tempête et une partie de son équipage avec le capitaine Hall ont dû se sauver sur les côtes et passer l'hiver à l'endroit d'atterrissage; le reste de l'équipage, sous les ordres du lieutenant Tyson, a été porté sur une banquise durant 195 jours, parcourant environ 1300 milles dans la direction du sud, et a été secouru par un navire de pêche de Terre-Neuve. Cela démontre la distance que peut parcourir une banquise.

En 1872, les lieutenants Wyce et Parry, Autrichiens, voyaient à bord du navire Tegetthof. Ce navire se perdit au milieu des banquises de Nouvelle Zemble et était emporté vers le nord jusqu'à la terre de François-Joseph, qui fut alors découverte.

Le lieutenant Payer se rendit avec une certaine partie de l'équipage jusqu'au Cap Fligely, sous la latitude 82° 05'. Apercevant une terre dans la direction du Nord, il l'appela Terre de Peter Man, 83° degré Nord; il y avait une autre terre visible dans la direction de l'Ouest, à environ 40 milles de distance, il lui donna le nom de Terre du roi Oscar.

L'expédition revint au point de départ l'année suivante, en chaloupe, ayant abandonné le navire.

1875-76

En 1875, sir Georges Nares fut nommé chef de l'expédition anglaise au pôle Nord, expédition qui a coûté \$750,000. Il s'embarqua le 13 mai 1875 pour le détroit de Smith Sound et le chenal Robertson; abandonnant son navire, le "Discovery", à Franklin Bay pour l'"Alert" afin de continuer plus au Nord, il dut s'arrêter au Cap Union et durant le printemps de 1876 il envoya le lieutenant Markham avec 30 hommes de son équipage, des chaloupes et des provisions. Après un voyage très difficile, le lieutenant Markham atteignit le 83° 20' nord et a déclaré ensuite qu'il lui était

impossible d'atteindre le pôle Nord par cette route, la pression des banquises, sur la côte, de cette île étant considérable et pleine de dangers, la neige couvrant ces glaces par bancs la neige grande partie de l'année. Ajoutons que le lieutenant Markham a déclaré que la glace est amassée en ces endroits depuis 50 à 500 ans, et n'offre pas de passage praticable.

1881

En 1881, le lieutenant E. W. Greeley, de l'armée américaine, passa l'hiver à Franklin Bay et durant l'hiver il établit des magasins de provisions le long de la côte du Greenland, afin d'être prêt d'atteindre le pôle dans le printemps; il envoya vers le nord le lieutenant Lockwood qui se rendit plus loin qu'aucun autre explorateur précédent. En compagnie du sergent Brainard, le lieutenant Lockwood réussit à atteindre le 83° 24' nord et rapporta au lieutenant Greeley la nouvelle qu'il était impossible d'aller plus loin par cette route, la glace étant très épaisse et ne permettant le passage de quoi que ce soit.

1892

En 1892, le lieutenant Robert Perry, ingénieur civil américain, traversa le Greenland sur une superficie de 1000 milles plus au nord que le Dr Nansen ne l'avait fait en 1888. Il s'était servi de chiens, de traînes sauvages et au cours de son voyage il découvrit plusieurs terres jusqu'alors inconnues.

En 1894, Walter Wellman, un journaliste américain, partait pour le pôle Nord à bord du vaisseau le "Ragbold Jarl". Abandonnant son navire à l'île Walden, dans le Spitzberg, afin de s'en servir comme moyen de ravitaillement, il partit dans la direction du nord avec des traînes et des bateaux en aluminium; il réussit à atteindre la latitude 81° 15' nord, ayant appris que son navire avait été brisé par la glace, il dut revenir à l'île Walden.

1895

Ce printemps, M. Walter Wellman quittait l'Amérique via la Norvège, pour la terre de François-Joseph, à la recherche du professeur Andrée et faire des explorations dans le "Petersman" et la terre du roi Oscar.

Il avait l'intention d'hiverner à Petersman, et au printemps prochain, 1899, de partir pour le pôle, sur la glace avec un certain nombre de chiens et 6 hommes. Ils doivent revenir au Cap Flora où ils ont laissé leurs provisions. J'espère que

LE POLE NORD

Le Capitaine Joseph E. Bernier et quelques solides et braves compagnons en feront la découverte

LES AUDACIEUX EXPLOITS DE NANSEN ET DE SES PREDECESSEURS ECLIPSES—L'INTERESSANTE CONFERENCE DE NOTRE EXPLORATEUR CANADIEN



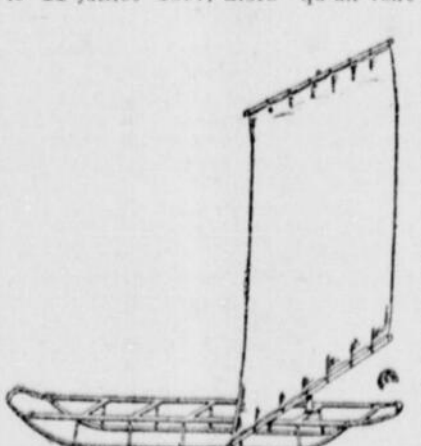
M. LE CAPITAIN JOSEPH ELZEAR BERNIER



M. LE CAPITAIN JOSEPH ELZEAR BERNIER, à l'âge de 17 ans et demi.

1897

Le professeur S. A. Andrée, un Suédois qui, en 1896, avait essayé d'atteindre le pôle en ballon, en partant des îles du nord, mais qui n'avait pu réussir, à cause des vents contraires et défauts dans la construction du ballon, recommença son expérience le 11 juillet 1897, alors qu'un vent



Modèles de sleighs communs en bois, à voile, qui seront abandonnés sur la route, avec des informations sur l'expédition.

violent du sud soufflait. On n'a jamais revu ce ballon depuis, mais le troisième pigeon voyageur que le capitaine Andrée a envoyé a été capturé par un pêcheur du Spitzberg et nous a appris qu'Andrée n'avait pas été très loin, son ballon étant poussé par un vent violent; après 48 heures il atteignait la latitude 82° 02' nord et 15° 05' est, et son ballon était couché dans la direction sud-est.

1898

Ce printemps, M. Walter Wellman quittait l'Amérique via la Norvège, pour la terre de François-Joseph, à la recherche du professeur Andrée et faire des explorations dans le "Petersman" et la terre du roi Oscar.

Il avait l'intention d'hiverner à Petersman, et au printemps prochain, 1899, de partir pour le pôle, sur la glace avec un certain nombre de chiens et 6 hommes. Ils doivent revenir au Cap Flora où ils ont laissé leurs provisions. J'espère que

rent attirer aux bords de la rivière Lena. La chaloupe de l'ingénieur en chef Melville atterrit près d'une habitation, elle fut sauvée; il en fut autrement du capitaine Delong qui s'était arrêté avec ses compagnons mourants dont deux hommes seulement furent sauvés, Louis Noro et Lindaman.

Quand la "Jeannette" sombra, il en demeura quelques vestiges sur la glace, et ce qui paraît étrange, ces débris ont été trouvés à environ 2,900 milles de l'endroit où la "Jeannette" coula, dans le Greenland à Julianahand et trois ans après, étant entraînés par les glaces de 2 milles par jour, ce qui correspond avec la dérive des derniers trois mois de la "Jeannette" avant sa destruction.

Si l'équipage de la Jeannette avait sauvé assez de provisions et était demeuré sur cette glace, on aurait raconté une toute autre histoire, car je suis très certain que les explorateurs seraient passés près du Pôle, durant cette dérive.

Je suis venu à la conclusion que la crue des eaux qui est causée par la décharge des eaux des rivières de Sibirie et durant la fonte de la neige et de la glace dans les mois d'été, créent un surplus d'eau qui va vers l'Atlantique Nord. Le niveau du bassin polaire est plus élevé que celui de l'Atlantique. Les eaux se dirigent vers le nord 36° degré ouest jusqu'au pôle et ensuite au sud 36° est et entraînent avec elles les glaces flottantes. Ces crues sont plus fortes, en proportion dans la mer profonde du bassin polaire, ce qui est bien prouvé dans la dérive du "Fram".

1893

Le Dr Nansen, dans son navire le "Fram" construit spécialement pour cette fin, laissa la Norvège, le 25 juin 1893. Le 4 août, le "Fram" entra dans la mer "Kara" naviguant le long des côtes de la Sibirie. Le 21 septembre, le "Fram" se mit dans les glaces à la latitude 78° 30' nord. Depuis cette date, le navire a été comme incrusté dans la glace et la banquise le traîna jusqu'à la latitude 85° 58' nord et dans la direction du nord 36° ouest jusqu'au pôle, et ensuite vers le sud-est, une moyenne d'environ 400 milles par année, jusqu'à ce qu'il trouva la mer libre, près de la côte du Spitzberg. Le 14 mars 1896, le Dr Nansen et le lieutenant Johannson quittèrent le "Fram" avec 28 chiens, 1500 livres de nourriture et 3 traîneaux, pour se rendre au Pôle Nord; à une distance d'environ 360 milles, devant parcourir pour revenir à la terre François-Joseph, au cap Flora une distance de 600 milles, soit en tout 960 milles. Ils prenaient des provisions pour 100 jours pour eux-mêmes et pour 50 jours pour leurs chiens; ils calculaient faire, en moyenne 10 milles par jour durant tout le voyage.

Ils atteignirent la terre François-Joseph le 7 août 1896, après 143 jours de voyage, ce qui fait 447 milles de différence en latitude, ayant vécu durant 43 jours de chair d'ours, de graisse de phoque et de chair d'oiseau. Durant l'absence de Nansen, le "Fram" fut entraîné de la latitude 85° 58' nord et de là, à 86° nord et environ 130 est. Le 7 octobre 1896, du bois fut trouvé par le capitaine du "Fram" au 85° nord, ayant été entraîné par les courants de la Sibirie. Le Dr Nansen et le lieutenant Johannson trouvèrent une pièce de bois qu'ils avaient initiée dans la lat. 85° 30' nord à la longitude 79° 30' est, ce qui indique que le morceau de bois a été entraîné à la dérive par ces courants des fleuves de la Sibirie.

VOYAGE AU POLE AVEC L'AIDE DE LA NATURE

Je me propose de nolisier un navire pour la pêche du phoque ou de la baleine pour me conduire vers la lat. 78° nord dans les environs de la rivière Lena, soit par le détroit de Behring ou par la Norvège où je me procurerai des fourrures, des chiens et des rennes.

Si je choisis la route de l'est, je ferai escale à Vardo, en Laponie et à Archangel, en Russie. Alors, je laisserai le monde civilisé pour m'aventurer sur la mer de glace. Je m'installai alors sur la glace, au large du fleuve Lena par lat. 78° à 79° nord avec toutes mes provisions pour deux ans et demi, et je renverrai le navire pour donner de nos nouvelles.

Le chemin à parcourir est la surface congelée de la mer Polaire. Nous savons par expérience que la mer de glace peut être traversée à une vitesse satisfaisante pourvu qu'on soit content

venablement outillé et équipé et que ce soit dans la saison favorable. L'expérience est là pour le démontrer. Tant que la température se tient basse, la mer de glace garde une surface extrêmement unie. Il y a quelques bouts de chenaux entre les banquises, même dans les temps les plus froids, mais le nombre en augmente à mesure que la saison avance et que le froid diminue. Il est ordinairement facile de traverser ces chenaux, soit en chaloupe ou sur des ponts de glace naturelle; je me servais probablement de ponts en fil de fer que je me propose d'apporter avec moi. Il y en a cependant de difficiles à franchir à cause de la glace fondue à la surface ou à cause de la glace nouvellement formée et encore trop faible pour porter le moindre poids.

La surface gelée de la mer varie beaucoup. Ici, vous aurez des plaines glacées sur lesquelles le traîneau glisse rapidement d'heure en heure, parcourant un espace possible de dix à quinze milles par jour.

La, ce seront des champs de moraines et de blocs de glace amoncelés difficiles à franchir. On rencontre aussi des chaînes de glaces accumulées sur le bord des banquises.

Mais, règle générale, ces chaînes de glace ne sont pas difficiles à traverser, car leurs flancs sont couverts de neige; et d'endroits difficiles qu'elles étaient, elles sont transformées en monticules variant en hauteur de 10 à 20 pieds d'après Nansen. Cette connaissance des saisons, des distances, des routes et des difficultés à surmonter, enseigne que notre organisation et notre équipement doivent être adaptés aux circonstances et être aussi parfaits, aussi complets que possible. Il faut avoir une force assez forte d'hommes et de chiens, mais rien de superflu, de façon à ne pas dépenser de provisions inutilement.

Les membres de l'expédition doivent être assez forts pour endurer toutes les fatigues ordinaires et extraordinaires, mais non pas surchargés afin de ne pas les affaiblir. Il faudra assez de nourriture pour satisfaire complètement la faim des hommes, des chiens et des rennes; assez de nourriture pour tout le temps du voyage, mais pas une livre à traîner inutilement. Une expédition ainsi organisée et munie des dernières inventions et des appareils les plus perfectionnés pour voyager rapidement, n'a pas encore été lancée à la recherche du pôle Nord! Ce n'est en réalité qu'après les expéditions et les épreuves du



M. JEAN-BAPTISTE BERNIER, capitaine au long cours de 1810 à 1870, grand-père.

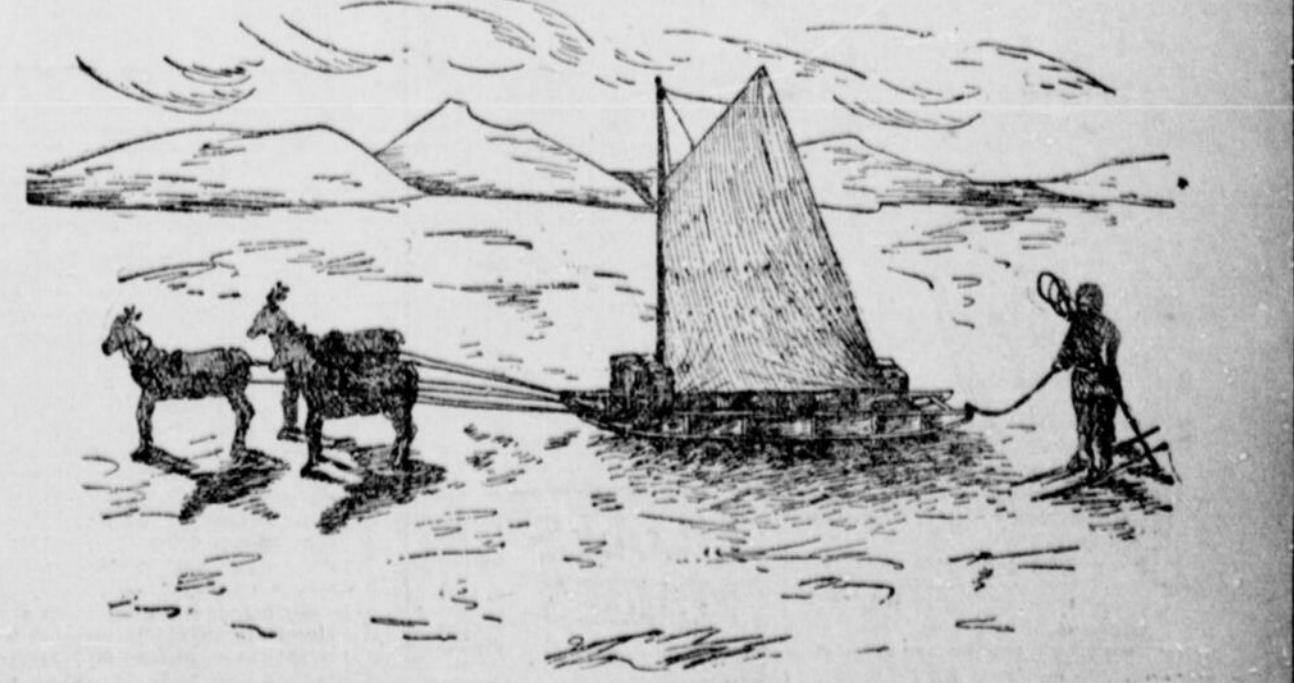
Lieut. Paary, du Dr Nansen et de Walter Wellman, qu'une organisation comme celle dont je parle est devenue possible.

Nous savons maintenant que pour sillonner la mer Polaire, il est nécessaire d'avoir une chaloupe pour traverser les mers; cette embarcation doit être assez puissante pour résister aux heurts de toute sorte causés par les glaces; elle devra être toujours prête à être lancée afin de ne pas perdre de temps à rechercher des endroits où passer sur la glace, comme cela a eu lieu pour le Dr Nansen et ses compagnons pendant toute la durée de leur voyage. On a perdu jusqu'à une semaine à réparer leurs kayaks en toile que la glace avait percés à plusieurs endroits. Nous savons que les chiens sont les chevaux de cavalerie des régions arctiques; nous en aurons plusieurs pour traîner notre bagage et nos provisions sur la glace, afin de ménager les forces des hommes pour les endroits plus inaccessibles. Nous aurons aussi des bras solides pour passer rapidement les chaînes et les amoncellements de glace ainsi que les mares d'eau. Les chiens se reposeront lorsque les hommes travailleront et les hommes se reposeront pendant que les chiens traîneront l'expédition sur les grandes étendues suffisamment aplanies.

Nous apporterons aussi des rennes pour notre approvisionnement de viande fraîche et pour les chiens, les tuant à mesure que la diminution de notre charge le permettra.

Avec une équipe de huit hommes vigoureux, avec 60 ou 75 chiens de Sibirie, avec environ 100 rennes, une chaloupe - maison, des traîneaux de divers genres et de divers formes et avec une chaloupe en caoutchouc qu'on peut gonfler avec de l'air, avec des "kayaks" en toile, du fil de fer pour faire des ponts, des provisions pour les hommes, les chiens et les rennes, on peut entreprendre le voyage.

En poursuivant sa route dans une droite ligne, continuellement, avec toutes les charges, sans être obligé d'atteler en double, c'est-à-dire en divisant les charges en deux parties, évitant ainsi de faire le même trajet



RENNES ATTELES A UN TRAINEAU A VOILE.

